



L'ACTION FRANÇAISE

2
0
0
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2780 | 63^e année | Du 15 octobre au 4 novembre 2009 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

LA TOUR EIFFEL "TURQUISÉE"

Bon nombre de commentateurs ont signalé l'indécence de la mairie de Paris faisant débiter l'illumination de la tour Eiffel aux couleurs de la Turquie dans la nuit du 6 au 7 octobre, donc pour l'anniversaire de la bataille de Lépante. Le pire, selon nous, est que les conseillers de M. Delanoé organisateurs de la "Saison de la Turquie en France" ont agi tout simplement par ignorance. Que savent-ils de cette gigantesque bataille navale qui fut pourtant un événement capital dans l'histoire européenne ? Le 7 octobre 1571, en effet, les forces chrétiennes, groupées dans la Sainte Ligue à l'appel du saint pape Pie V, ont infligé aux armées de l'empire ottoman la plus lourde défaite de son histoire, arrêtant net, et pour des siècles, la prédominance turque en Méditerranée. Ces choses que tous les enfants des écoles savaient naguère dès l'âge de dix ans, les affairistes rêvant de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne s'en moquent éperdument, à commencer par, en dépit du grand nom qu'il porte, Henri de Castries, président de la compagnie d'assurances AXA, vantant le « fort potentiel » de croissance que représente le marché turc...

Il n'en reste pas moins que de nombreux Français ont manifesté à cette occasion leur hostilité à l'entrée de la Turquie en Europe où elle n'a par nature aucune place. Oui à un partenariat avec elle, mais non à un mélange ! L'Europe est chrétienne et l'ignorance des idéologues qui nous gouvernent ne peut empêcher que sur notre calendrier, chaque jour soit un anniversaire chrétien.

M.F.

Le roi qu'il faut à la France



PAGE 16

■ ABSENTÉISME SCOLAIRE

Du fric appâtant les élèves

Un cagnotte scolaire récompense des classes de lycée pour l'assiduité des élèves. Qu'attend-on pour sanctionner les absences injustifiées ?

On aura tout vu... Trois lycées professionnels de l'académie de Créteil expérimentent depuis quelques jours un nouveau moyen d'arracher les élèves à l'école buissonnière : ceux-ci recevront une prime d'assiduité sous la forme d'une cagnotte collective par classe pouvant gonfler au cours de l'année scolaire jusqu'à 2 000 euros et destinée à financer un projet éducatif (un voyage, dit-on... ou même le permis de conduire !). L'initiative vient du haut commissariat à la Jeunesse, avec l'encouragement du gouvernement et du ministère de l'Éducation.

Ainsi donc, avec l'argent des contribuables, on va, non pas récompenser les élèves sérieux, mais au contraire flatter, pour les attirer, ceux qui s'ennuient durant les cours... Et l'on donnera à ces jeunes gens l'idée qu'en France on peut toucher du fric non pas pour ce que l'on accomplit de bien, mais pour le seul effort de ne pas omettre de faire ce que, tout simplement, l'on doit faire... Quelle opinion se forgeront-ils de cette société qui, pour leur plaisir, se couche devant eux ?

Qu'attend-on pour sanctionner avec l'autorité qui convient les absences injustifiées ? Pour-

quoi pas même demander aux élèves à éclipses, ou à leurs parents, de payer pour rembourser les établissements des frais engagés pour eux en pure perte ?

Pourquoi tant d'absents ?

Si les ministres avaient un peu de bon sens, de réalisme, et tout simplement le sens de leur mission, ils se demanderaient pourquoi en France 8,2 % des collégiens et lycéens (soit plus de 400 000 élèves) sèchent régulièrement les cours, pourquoi ils sont encore sur les bancs des classes à l'âge où ils s'épanouiraient mieux en exerçant un métier, pourquoi donc ils s'ennuient, ne viennent plus et ne comprennent même plus la nécessité de venir écouter des leçons qui, trop souvent, ne leur disent même plus les raisons d'être, de penser et de parler français.



M.F.

■ ÉCONOMIE

Inquiétudes dans le Golfe...

La suprématie du dollar menacée ?

PAGE 2

■ POLITIQUE

Affaire Mitterrand :

L'ouverture... vers la sortie ?

PAGE 3



■ ENTRETIEN

Dominique Venner :

Ernst Jünger et l'Europe

PAGE 13



MONNAIE

Menaces sur la suprématie du dollar ?

Les pays du Golfe vont-ils renoncer à facturer leur pétrole en dollars américains ? La rumeur a couru... Sans doute pour inciter Washington à réévaluer sa monnaie, et rappeler au président Obama combien leur sécurité est menacée.

Ces dix derniers jours une rumeur confuse venant, semble-t-il, des milieux pétroliers du golfe Persique a agité les salles des bourses, les rédactions, les cercles financiers, avant de s'éteindre par un coup de baguette magique : certains pays pétroliers (lesquels ?), soutenus par Pékin, Moscou et même Le Caire (pourant l'Égypte, petit producteur du pétrole, n'est pas très concerné) allaient abandonner le dollar comme monnaie de base pour leurs transactions.

Rumeur démentie

Il y a des mois, pour des raisons évidemment politiques, Téhéran avait brandi une menace identique et commencé même à la mettre en exécution. Mais cette fois le danger pouvait être autrement plus sérieux puisqu'étant supposé venir des puissantes pétro-monarchies du Golfe, pratiquement sous protection américaine. Très rapidement - était-ce sous la pression de Washington ? - la rumeur a été démentie par les milieux officiels. Même à Moscou, on a jugé cette perspective « prématurée ». Le silence se fait. Pour le moment. L'euro et l'or, l'éternel refuge, n'en ont pas moins continué à faire montre d'une grande fermeté sur les marchés ; le métal jaune connaît même une hausse quasi continue.

Le dollar n'est certes plus la monnaie dominante ou de référence qu'il avait longtemps été. Il



n'est pas moins vrai qu'encore aujourd'hui, entre 60 et 70 % des réserves de change sont constituées en dollars américains, que la quasi-totalité des transactions pétrolières se font en dollars. Le dollar est un instrument de puissance et d'influence pour les États-Unis, la première puissance du monde.

Un coup fatal

Il est fort peu probable que les pays d'où est partie la rumeur veuillent ou puissent l'abandonner. Cela porterait un coup fatal à la toute-puissance américaine, notamment dans la région. Cela serait un *casus belli* pour Washington. Mais alors pourquoi a-t-elle été lancée, sans doute délibérément ? Pour deux raisons,

croisons-nous. Premièrement, les pays producteurs de "brut" subissent actuellement une érosion significative de leurs revenus, tant en raison de la modération des prix sur les marchés que de l'extrême faiblesse du dollar (sous-évalué, selon la volonté des Américains de favoriser leurs exportations). Ces baisses de rentrées diminuent à la longue la puissance et les moyens d'action des pays affectés. L'Arabie séoudite, les Émirats, le Qatar, le Koweït - pour ne citer que ces pétro-monarchies politiquement très fragiles, n'existant que par et pour leurs avoirs financiers - traversent des moments difficiles avec la récession qui frappe l'économie mondiale. Cela pourrait leur être fatal à long terme. D'où leur inquiétude.

En brandissant la menace d'abandonner un dollar faible, ils signifient aux Américains que cette situation ne saurait perdurer, et que sans leurs "alliés protégés" du Golfe, sans les placements qu'ils font en Amérique, les États-Unis seraient eux-mêmes menacés.

Seuil plancher

Le message semble avoir été entendu. Immédiatement après, les autorités de la Réserve fédérale américaine ont fait des déclarations suggérant qu'une lente réévaluation du dollar allait être entamée, que les taux d'intérêt pratiqués à Washington avaient atteint un plancher et seraient susceptibles de monter graduellement, ce qui impliquerait une

reprise du dollar. L'Australie, pays de la zone dollar, a d'ailleurs réévalué ses taux à la hausse. Parallèlement, les autorités de la Banque centrale européenne dont M. Trichet en personne, ont évoqué les menaces que représentaient un euro surévalué - ce qui est actuellement le cas - pour l'économie européenne.

Inquiétude

Une autre raison, non moins importante, explique ce message : les pays arabes alliés de l'Occident, et particulièrement des États-Unis, sont de plus en plus inquiets de la politique américaine dans la région, de la faiblesse et de l'indécision du président Obama et des menaces qui se précisent pour leur sécurité et leur avenir même. Malgré son discours et ses bonnes intentions, le président américain n'a pas réussi à obtenir la moindre concession des Israéliens dans la crise proche-orientale. La situation en Palestine redevient explosive et tous les pays arabes modérés pourraient en pâtir rapidement. En outre, la menace de la subversion venue de Téhéran s'aggrave. La volonté affichée du président Obama d'amener Téhéran à la table des négociations par des concessions unilatérales - la politique dite de "main tendue" - est perçue dans le Golfe comme un signe de faiblesse.

Entre le marteau et l'enclume - Israël et le régime de Téhéran -, certains pays arabes envisageraient même une nouvelle politique d'alliance s'appuyant davantage sur la Chine et la Russie. Le ministre égyptien des Affaires étrangères l'a clairement évoqué la semaine dernière. Dans ce contexte, cette "rumeur" fut peut-être un message de détresse, qu'il serait politiquement imprudent d'ignorer. Avec une économie de moins en moins prospère, face-faite aux menaces venues de Palestine et de Téhéran, certains pays arabes producteurs de brut brandissent donc la menace... "monétaire". Le "message" sera-t-il entendu ? Il faut l'espérer. Le fragile équilibre monétaire actuel et la reprise économique hésitante que se dessine en dépendent.

SERGE MARCEAU

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
Politique :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut,
Stéphane Piolenc
Étranger :
Charles-Henri Brignac,
Guy C. Menuisier, Pascal Nari
Économie : Henri Letigre
Enseignement, famille, société :
Stéphane Blanchonnet,
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,
Aristide Leucate, Frédéric Wincler
Culture :
Monique Beaumont,
Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons,
Norbert Multeau, Jean d'Omiac,
François Roberday, Alain Waelkens
Histoire :
Yves Lenormand, Laure Margailan,
René Pillorget, Francis Venant
Art de vivre : Pierre Chaumeil
Chroniques :
François Leger, Jean-Baptiste Morvan
Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

LA TOILE S'ÉMANCEIPE



L'icann (Internet Corporation for assigned names and numbers) administre les serveurs racine de la Toile et contrôle en amont l'attribution des noms de domaines - ces adresses intelligibles, telle www.icann.org, permettant aux utilisateurs de se repérer dans les méandres du réseau mondial. Depuis sa création en 1998, elle était placée sous le tutelle du gouvernement américain, en vertu - notamment - d'un *Joint project agreement* arrivé à expiration

le 30 septembre. Les États-Unis ont renoncé à le renouveler, lui préférant de nouvelles dispositions contenant « de réels progrès » selon Nathalie Kosciusko-Morizet et Bernard Kouchner, respectivement secrétaire d'État à la Prospective et au Développement de l'économie numérique et ministre des Affaires étrangères.

LÂCHER DU LEST

S'il demeure régi par le droit californien, l'organisme sera dorénavant contrôlé par des commissions d'examen indépendantes, qu'il nommera conjointement avec son *Governmental Advisory Committee* (GAC). « Le GAC est ouvert aux gouvernements et aux autorités publiques du monde entier et conseille le comité directeur de l'icann sur ses activités relatives aux politiques publiques », résume la Commission européenne. « Ces commissions évalueront régu-

lièrement les performances de l'icann eu égard à ses engagements publics. » Sans doute le gouvernement américain aura-t-il préféré "lâcher du lest". Cela pour parer au risque de prolifération de réseaux indépendants. D'ores et déjà, la Chine propose ses propres extensions utilisant des caractères chinois - des caractères encore inutilisables par l'intermédiaire de l'icann, qui entend néanmoins s'ouvrir prochainement à de nouvelles langues, à commencer par le chinois et le russe. En accroche de leur communiqué, Nathalie Kosciusko-Morizet et Bernard Kouchner rappelaient que « la France a toujours considéré comme essentiel le maintien de l'unité du réseau Internet ». Une préoccupation vraisemblablement partagée outre-Atlantique. Prochain rendez-vous : la réunion du forum sur la gouvernance de l'internet, qui se tiendra à Charm el-Cheikh (Égypte) du 15 au 18 novembre sous l'égide des Nations Unies. ■

Nous avons toujours pensé que Nicolas Sarkozy, à force d'ouvrir le gouvernement du pays à n'importe qui pour s'attirer les bonnes grâces de l'intelligentsia de gauche, récolterait un jour quelque mauvais coup. L'affaire Mitterrand neveu nous donner raison.

Quand en juin dernier, Mme Carla Bruni-Sarkozy obtint de son époux qu'il appelât Frédéric Mitterrand au ministère de la Culture, des voix s'élevèrent, notamment celle de Caroline Parmentier dans *Présent*, pour rappeler que celui-ci avait commis en 2005 sous le titre *La Mauvaise Vie* un ouvrage sulfureux alors salué par la plupart des critiques à la page, mais où il décrivait complaisamment ses escapades thaïlandaises et les galipettes amoureuses auxquelles il se livrait là-bas, moyennant quelque argent, avec des garçons faciles. Sur le moment, les vacances arrivant, la polémique avorta et Frédéric Mitterrand entra rue de Valois sans entraves. On pouvait penser que cet homme, qui ne manque ni de talent, ni de goût, et s'est souvent montré admirateur de la monarchie, allait se fondre dans la dignité de sa nouvelle fonction...

Fric et sexe

Or, il s'est mis de lui-même dans l'ornière. Avait-il besoin de prendre bruyamment la défense du cinéaste Roman Polanski, arrêté en Suisse le 26 septembre sur mandat délivré par la police américaine à laquelle il se soustrayait depuis trente ans afin de ne pas être jugé pour « relations sexuelles illégales » avec une mineure de treize ans ? En se mêlant de cette sale affaire qui ne le regardait pas, le ministre laissait entendre que, pour lui, avec un (réel) talent et la reconnaissance du *show-biz*, on pouvait vivre impunément au-dessus des lois... Une morale pour le peuple, une autre pour les "Grands"...

Cette curieuse complicité Polanski-Mitterrand a incité Marine Le Pen à relire attentivement *La Mauvaise Vie* et à citer sur France 2, le lundi 5 octobre, les passages où l'auteur dit sa délectation pour la « foire aux éphèbes », pour ces « gosses » qui

□ **AFFAIRE MITTERRAND**

L'ouverture... vers la sortie ?

Confronté au rappel de ses écrits ambigus, le ministre de la Culture s'empêtre dans des explications peu convaincantes. Le président de la République paie les conséquences de son "ouverture"...



Seule Laurence Ferrari aura pu gober ses explications...

ne retirent que « des miettes » des montagnes de dollars que cela rapporte, et où il décrit des scènes avec « profusion de jeunes garçons très attrayants et immédiatement disponibles ». « L'argent et le sexe, je suis au cœur de mon système », conclut-il après quelques autres crudités... N'y a-t-il pas là au moins quelque parfum de tourisme sexuel et d'exploitation de la misère ?

"Nos actes nous suivent"...

N'importe quel homme d'État se voyant ainsi compromis aurait refermé ses valises. M. Mitterrand a préféré venir sur TF1 le mercredi 7. Il ne pouvait que fort mal se défendre, et seule Laurence Ferrari aura pu gober ses explications faisant passer son livre pour une simple con-fession littéraire, tentant d'apitoyer les téléspectateurs sur sa difficulté (probablement réelle) à vivre son homosexualité, réfutant l'accusation de pédophilie et celle de tourisme sexuel, précisant que les "gosses" avaient quarante ans (*sic*), (l'un serait même « boxeur » !) et déclarant avoir commis des « er-

reurs » et non des crimes, ni même des fautes... S'il était un Gide ou un Matzneff, cela passerait peut-être, mais il est ministre, et de la Culture ! Donc représentant en principe de la France et d'un art de vivre spécifiquement français ! Une lourde ambiguïté pèse désormais sur lui. Que n'a-t-il, avant d'accepter l'offre de Carla Bruni, songé à la sagesse d'un Paul Bourget : *Nos actes nous suivent* (1927). Soyons prudents, disons plutôt : nos écrits...

Et voilà que l'homme est déjà rattrapé par une autre affaire datant de son passage à la Villa Médicis - celle d'un témoignage de moralité qu'il aurait donné en faveur de deux jeunes garçons (dont le fils de son ancienne maquilleuse !..) poursuivis naguère pour viol en réunion d'une jeune fille de seize ans... En même temps ressort sur le Net une vidéo salée, plus débile que réellement porno où jouent de jeunes garçons et à laquelle M. Mitterrand a participé.

Le cumulard s'incruste toutefois rue de Valois, et c'est là sa faute. Une faute en politique est pire qu'un crime, disait déjà Talleyrand... Le drame est qu'il ait

le soutien non seulement d'autres sulfureux tels que Jack Lang et Bertrand Delanoë, mais aussi de Nicolas Sarkozy, de François Fillon, d'Alain Juppé et de tous les politiciens de gauche ou de droite qui font mine de croire aux explications du ministre parce qu'ils trembleraient pour leur carrière s'ils avaient l'air de penser comme Marine Le Pen... Cela constitue un bloc assez glauque autour de leur collègue, reflet de la putréfaction où s'enlise le monde médiatico-politique...

Où est le vrai scandale ?

Ce bloc n'est pas sans fissure, car même à gauche un Benoît Hamon, porte-parole du PS, ou un Arnaud Montebourg crient au scandale et, dans la majorité, beaucoup de députés en ont assez de cette ouverture à des vents si fétides, si bien que la stratégie d'ouverture elle-même sur laquelle le président a fondé sa politique électorale a cessé d'être crédible. La base de l'UMP ne se sent plus écoutée : déjà ébranlée par la taxe carbone et par la prime offerte aux élèves pour ne pas manquer l'école, elle trouve que l'on élude les vraies questions. Et voici que Jean Sarkozy (le faux "prince Jean"), vingt-trois ans, pas spécialement brillant dans ses études, déjà conseiller général des Hauts-de-Seine, s'apprête à se porter à la tête du puissant Établissement public du quartier de la Défense (EPAD) ; des bruits de népotisme circulent... Le gouvernement aux abois piétine. Le Front national, en revanche, regagne des points dans les sondages. Le sarkozysme file un mauvais coton. Qu'il en creve !

Au-delà du cas Mitterrand, il est un "fait de société" (comme on dit) quelque peu étonnant à



relever. La pédophilie, avec juste raison, fait encore peur. Même sans connaître l'Évangile beaucoup pensent : Malheur à celui qui scandalise un seul de ces petits ! Pourtant le fait que ce vice soit aujourd'hui le seul et dernier délit condamnable en matière de mœurs ne reflète pas une société en bonne santé.

À force d'accepter légalement la contraception artificielle, l'avortement, les manipulations génétiques, la promotion de l'homosexualité même dans les écoles (voir l'action de SOS-Homophobie dans les établissements), en somme à force de poser de quoi transformer le monde en un vaste lupanar, on ne cesse de déconnecter la sexualité de sa finalité essentielle, surnaturelle et procréative. Alors, la dénonciation de la pédophilie qui fait pleurer dans les chaumières n'est-elle pas un moyen de se donner bonne conscience au moment où tout s'effondre ? Ne relève-t-elle pas plutôt de l'impératif catégorique, voire du discours convenu et "bien pensant" auquel, la main sur le cœur, tout le monde, même MM. Mitterrand et Sarkozy, peuvent adhérer ? Il serait temps de se demander si, entre la loi Veil qui dévalue la vie prête à éclore, et les abus sexuels sur mineurs qui dévaluent la vie fraîchement éclos, il y a pas plus de ramifications qu'on ne pense ordinairement.

Loin de M. Mitterrand, loin de M. Sarkozy, c'est une profonde réforme intellectuelle, morale et politique qui s'impose.

MICHEL FROMENTOUX

I NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Le royalisme d'Action française

Merci aux généreux souscripteurs qui ont répondu encore cette quinzaine à notre appel pressant pour les finances du journal. Relevé dans une déclaration toujours d'actualité de Pierre Pujo à une réunion des cadres du mouvement (fin 1994) : « Nous ne saurions sacrifier, comme on nous le propose parfois à un quelconque œcuménisme royaliste qui conduirait à diluer l'Action française dans un vague conglomérat, tout comme la gnose vise à diluer la religion catholique dans un déisme flou.

Nous ne saurions renoncer aux fortes raisons sur lesquelles se fonde notre combat. Sous le signe de l'œcuménisme, le royalisme deviendrait ce qu'on appelle aujourd'hui une "sensibilité". Nous perdriions toute efficacité dans notre action. » Fi des royalistes sentimentaux, nostalgiques, des royalistes de salon, des royalistes fachisants ou des royalistes démocrates ! Avant d'être royaliste, soyez d'abord d'Action française. Le royalisme d'Action française, lui, procède avant tout d'une réflexion sur les conditions du sa-

lut de la France en appliquant aux situations actuelles la méthode de l'empirisme organisateur et en jugeant des événements en fonction du seul intérêt national. L'Action française demeure une école de pensée irremplaçable. Donnez-nous les moyens de faire progresser ses idées en participant à la souscription. Suivant vos moyens, vous pouvez, par exemple, souscrire à un versement mensuel. Pour que vive la France, vive l'AF et vienne le Roi !

MARIELLE PUJO

LISTE N° 13

- 100 euros pour l'AF : Aimé Richardt, 100 ; Jean Guillemin, 100 ; Jacques Lamonerie, 100 ; Fernand Estève, 200.
- Harold Gouga, 15 ; Laurent Pellecier, 60 ; Mme Jeanine Simon, 50 ; Mme Le Prieur, 20 ; Claude Cosset, 20 ; Jean-Pierre Lopez, 5.
- Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Marius Guigues, 10,68 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Mme Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 28 ; Henri Morfin, 32.



Don d'un abonnement à l'AF : Mme Jérôme Lacarrière, 125.

Total de cette liste 906,08 €
Listes précédentes 10.158,08 €

Total 11.064,16 €

* Prière d'adresser vos dons à Mme Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

VICTOIRE ANTIFASCISTE

Entre les 10 et 13 septembre, les utilisateurs de *Twitter* du monde entier étaient invités à rencontrer les membres locaux de leur communauté virtuelle, tout en rassemblant des fonds au profit d'un « projet philanthropique ». Cent vingt personnes étaient attendues à Paris pour soutenir la fondation Jérôme Lejeune ; l'argent récolté devait contribuer au développement d'un traitement améliorant les facultés intellectuelles des personnes porteuses de trisomie 21. Une "bonne cause" plébiscitée à l'origine par une majorité d'internautes : appelés à répartir neuf associations, ils avaient choisi la fondation par 579 votes sur 1 461.



CACOPHONIE

Une « grosse cacophonie » envahit bientôt la Toile, rapporte le site *Youphil* (11/09/2009). « En cause : le choix de la fondation Jérôme Lejeune, connue pour ses positions anti-avortement. Mais également les modalités d'organisation. L'événement est en effet chaoté par une agence de communication, Anthinea Fox... dont le P-DG a dirigé pendant plus de six ans ladite fondation ! Et Nicolas Lépisier y travaille toujours, en tant que prestataire en charge de la gestion des legs. » La blogosphère s'enflamma. La fondation souligna qu'elle était reconnue d'utilité publique, qu'elle avait reçu l'agrément du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur... En vain. Le 10 septembre, à la veille de l'événement, fut annoncée la « tombée de rideau » : « Je viens en effet de recevoir un mail d'Amanda, l'organisatrice du Twestival, me demandant d'annuler la soirée de demain soir au vu des conversations qui ont été publiées sur Twitter. Je me plie donc à sa volonté afin de préserver l'événement global. » Et Juliette d'ajouter : « À tous ceux qui n'ont pas voté et protestent aujourd'hui, je dis bravo. Vous avez gagné. Vous avez su montrer qu'aujourd'hui encore on ne peut parler de démocratie, que la parole de peu de gens d'influence pouvait prendre le dessus sur des centaines d'autres qui se sont exprimés. Vous avez su montrer que la délation était une arme puissante et efficace. Belle leçon personnelle, belle leçon pour la communauté Twitter. » Cela ne devrait pas empêcher le site de *microblogging* de lever prochainement 100 millions de dollars, selon les informations du *Wall Street Journal*. ■

□ **BIOÉTHIQUE**

Un coup d'épée dans l'eau

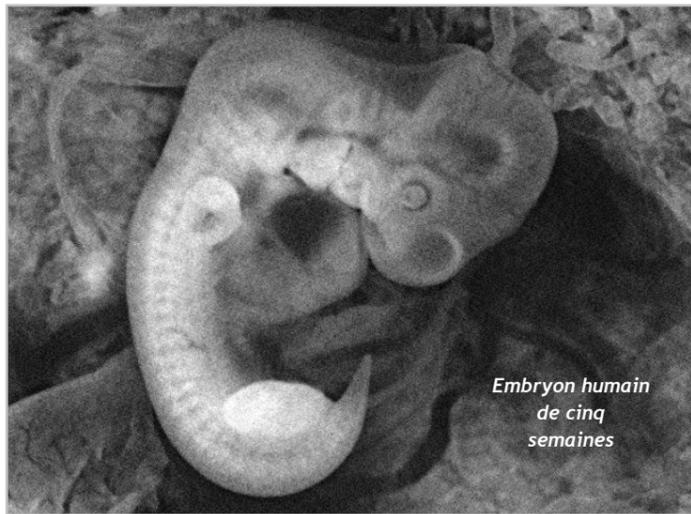
On peut tout attendre de la révision des lois concernant la bioéthique, lesquelles doivent être arrêtées cette année pour être votées l'année prochaine. Un rapport du Conseil d'État en esquisse les grandes lignes.

Dans trois grandes villes ont été organisés des états généraux de la bioéthique ; histoire de dire que tous les Français étaient invités à s'exprimer. On s'est bien gardé, à une ou deux exceptions près, d'inviter les défenseurs de la vie. Vaste pantalonade à l'usage des gogos.

Euthanasie

Le 6 avril dernier, le Conseil d'État avait fixé les limites de l'acceptable. Son rapport concerne les soins palliatifs, les dons d'organes, le don des gamètes... Il se réfère en gros à la loi Leonetti qui rejette en principe toute euthanasie ; mais il considère que l'hydratation par voie parentérale ainsi que l'alimentation relèvent de la thérapeutique : aussi pourrait-on laisser mourir une personne de faim et de soif, alors qu'on vient de découvrir que les comateux profonds continuaient d'avoir une vie sensitive. Ce que ne savait certes pas M. Leonetti. Nonobstant cette question, il est assez extraordinaire que ce député UMP, ex-radical, ait entraîné fin 2008 une remontrance de l'ONU sur l'application de l'euthanasie aux Pays-Bas : les personnes âgées, de peur d'être euthanasiées, vont se réfugier en Westphalie ou Rhénanie.

Le Conseil d'État reconnaît que le statut de l'embryon est un problème dans la mesure où ce dernier est une vie humaine potentielle. Ce faisant, il en exclut la création : exit le clonage. Mais il prend acte des potentialités ouvertes par la recherche, jugée légitime. Le régime actuel permettant de travailler sur les embryons en déshérence lui apparaît satisfaisant. De même pour les cellules souches embryonnaires.



Embryon humain de cinq semaines

Mais il faut lire entre les lignes. Ces recherches sont confiées au docteur Peschanski dans le cadre de l'INSERM et de l'I-Stem (financé par le Téléthon), lequel vient de prendre une belle gamelle en greffant ce type de cellules sur des patients atteints de la maladie des Huntington, ou danse de saint Guy, une effroyable maladie caractérisée par des mouvements brutaux et incontrôlés des membres. Après un mieux, les patients sont morts d'une cancérisation desdites cellules.

L'élimination des plus faibles

Est abordée également la question du diagnostic prénatal. En cas d'anomalie grave ou de maladie incurable, la loi autorise l'avortement. Quand le professeur Frydman se vante de pratiquer des avortements tardifs sur des pieds bots ou des fentes palatines, il ne respecte aucune des conditions, mais il a beau jeu de dire que les termes sont imprécis. Exemple simple : le diabète est

une maladie grave et incurable que l'on se contente de soigner et non de guérir. Le Conseil d'État mentionne la prise de sang qui permet de dépister les probabilités de trisomie chez l'enfant *in utero*. Il conseille de la pratiquer au plus tôt. Tant qu'à faire, plutôt tuer tôt que tard.

Et maintenant ?

Assez bizarrement il est mentionné que l'adoption d'enfants par des homosexuels est une option acceptable. Rien d'étonnant qu'un humoriste ait qualifié cette institution de Conseil des Tatas. Mais la procréation médicalement assistée ne saurait intervenir dans ce cas de figure. Rien n'est dit sur les mères porteuses. Sur le diagnostic préimplantatoire (prélèvement de cellules sur l'embryon pour détecter une anomalie fœtale), le Conseil d'État évoque un eugénisme individuel soumis à l'appréciation des géniteurs. Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, s'est prononcée contre l'extension de la recherche

sur les embryons. Nicolas Sarkozy n'est pas favorable aux mères porteuses ; il a écouté la femme de Lionel Jospin, Mme Agazinski, psychanalyste, qui y est formellement opposée. Ainsi, compte tenu de ce que nous savons présentement, la révision des lois de bioéthique apparaît plutôt comme un coup d'épée dans l'eau.

Les envies du Pr Frydman

Il n'est pourtant pas impossible que la demande de généralisation du diagnostic préimplantatoire formulée par le professeur Frydman soit prise en compte. Le nombre de fécondations *in vitro* est de l'ordre de 150 000 par an à 5 000 euros l'unité. À cette dépense s'ajoute la prise en charge des prématurés nés de cette technique. Réductions embryonnaires sur grossesses multiples, tumeurs variées notamment cancéreuses, malformations diverses (becs de lièvre, atteintes digestives et cardiaques), retards mentaux... La fécondation *in vitro* n'obtient de résultat positif que dans 17 % des cas. Il faut aussi compter l'argent dépensé à garder les embryons surnuméraires, la recherche des parents devant donner leur accord pour que l'embryon soit utilisé pour la recherche, les dépressions maternelles liées aux échecs, etc. Cet acharnement procréatif selon l'expression de François Mattei et Axel Kahn, a un coût astronomique, de l'ordre de deux milliards d'euros par ans. Un dixième du déficit de la Sécurité Sociale ; laquelle ferme les yeux sur les fécondations multiples ou de femmes âgées dont l'espérance de procréation est infime. Finalement ce seront les considérations financières qui régleront la vie ou la mort des plus petits d'entre les humains. À suivre.

DR JEAN-PIERRE DICKÈS
Président de l'Association catholique des infirmières et médecins.

* Le numéro 96 des Cahiers Saint Raphaël qui vient de paraître traite précisément de la fécondation *in vitro*. ACIM, 18 villa Rachaert, 92390 Ville-neuve la Garenne.

LE MOINDRE MAL N'EST PAS LE BIEN



Par rapport au texte défendu au printemps dernier par Nadine Morano, secrétaire d'État à la Famille, sur le statut du beau-parent (que nous avons analysé en son temps), le rapport Léonetti remis le 7 octobre au Premier ministre est assurément un moindre mal. Il essaie, certes courageusement, de limi-

ter les dégâts, mais un moindre mal n'est en rien un bien. Le principal tort de ce projet, même excellentement corrigé, est d'exister. Car il reste en lui-même une instrument de la déstructuration de la famille puisqu'il envisage de donner au tiers venant remplacer le parent légitime après divorce, un statut donc des droits vis-à-vis d'un enfant qui n'est pas le sien.

UN SILENCE INQUIÉTANT

Le danger principal, dans le monde où nous vivons, était, avons-nous dit, qu'une personne de même sexe que le parent restant au foyer puisse obtenir des droits de parent, et donc que, par ce biais, le droit pour des homosexuels d'adopter des enfants soit reconnu par la loi. Or le rapport Léonetti ne précise

nulle part que le partenaire vivant sous le même toit doit être de sexe différent que le parent légitime ! Mme Chritine Boutin salue le travail de M. Léonetti dont elle souligne la « prudence », elle lui sait gré d'avoir rappelé que des conventions entre adultes ne peuvent pas être autorisées sans limites, mais toujours dans le souci de l'intérêt de l'enfant qui doit avoir un père et une mère. Elle n'en montre pas moins qu'il faudra veiller aux suites qui seront données à ce rapport. C'est notre avis. On a déjà avec le travail le dimanche un aperçu de la façon dont la république sarkozyste utilise, pour parvenir quand même à ses fins, un rapport prétendu corriger l'effet produit par un projet d'abord annoncé sans prudence...

M.F.

claripolis.fr

SITE CULTUREL
Nouvelles vidéos courant octobre

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?
Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !
BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 14

PLAN JEUNES

De belles désillusions

Le président de la République a livré à la jeunesse un amas de propositions souffrant d'un manque de perspective et d'ambition, en vue d'étouffer dans l'œuf une colère populaire lasse d'un régime expert en duplicité.

Face à une conjoncture sociale inquiétante, le petit Nicolas met les bouchés doubles contre la précarité pour, selon les sacro-saintes recettes de son meilleur conseiller social Raymond Soubie, endiguer une révolte populaire larvée qui pourrait dépasser le stade de l'épiphénomène politique. Son duel avec Dominique de Villepin lui aurait-il remémoré la crise du contrat première embauche ? « *Éducation, insertion, engagement civique* », telle sera sa devise pour extirper la jeunesse du borborygme dans lequel elle s'enlise depuis près de quinze ans.



Nicolas Sarkozy s'est sans doute remémoré la crise du CPE.

Communication

Première mesure phare du gouvernement, l'extension du RSA (revenu de solidarité active) aux jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans ayant travaillé 3 600 heures et au moins deux ans à temps plein sur une période de trois années consécutives. En clair, le RSA ne concernera qu'un jeune sur dix. Quand on sait que 20 % des 18-25 ans, soit près de 1,6 millions de jeunes, vivent sous le seuil de pauvreté, on pense encore à une nouvelle opération de communication et rien de plus.

Le président de la République a lui-même assuré que cette grande avancée sociale toucherait près de 160 000 citoyens, sans bien sûr divulguer le chiffre alarmant de la précarité estudiantine. Quant au complément de revenu, celui-ci ne dépassera pas les 140 euros par mois, nuanciant nettement le gain de pouvoir d'achat espéré. Pire, ce nouvel interventionnisme de l'administration, dans la continuité du *diktat* des 35 heures, viendra pallier la généralisation du travail à temps

partiel et mieux conditionner les salariés français à voir décroître leur temps de travail et leur paie mensuelle. Pour exemple, une caissière qui travaille 26 heures par semaine touchera grâce au RSA 101 euros supplémentaires, son salaire s'élevant à seulement 871 euros par mois.

Coup fatal à la formation

Cette mesurette sociale ne viendra pas non plus compenser la refonte du bac professionnel orchestrée en 2008 dans un silence médiatique sans égal. C'était la dernière chance d'insertion sur le marché du travail pour des adolescents écartés du système scolaire traditionnel. Le remplacement de tous les BEP par des classes de seconde professionnalisantes vient s'ajouter à la suppression de 10 000 postes en quatre ans, recalant par conséquent près de 100 000 jeunes en moins d'un an. Ces filières courtes seront réduites à trois années au

lieu de quatre auparavant, laissant de côté des secteurs entiers du programme et portant un coup fatal à la qualité de la formation de jeunes conduits à intégrer des postes de plus en plus précaires.

L'exemple de Pierre, seize ans, titulaire d'un BEP en électrotechnique, empêché de poursuivre ses études en bac professionnel est flagrant : « *J'ai contacté le rectorat. Leur réponse a été claire : vu que j'avais seize ans, ils n'étaient plus obligés de me scolariser et m'ont suggéré de chercher en apprentissage.* » Quand 120 000 jeunes sortent chaque année sans diplôme ou avec des droits préférentiels pour Pôle Emploi, on identifie sans peine le terreau de la délinquance et le coût sans bornes de jeunes déphasés qui grossissent les effectifs des centres pénitentiaires.

Comble de l'ignominie, notre lilliputien ose annoncer la mise en place de parcours professionnels avec obligation d'accepter les emplois proposés en contrepartie d'une aide de 2 500 euros pour

les 16-18 ans et de 250 euros pour les 18-25 ans. La grande innovation sera de verser des allocations pour des travailleurs miséreux recalés de toutes les formations réellement qualifiantes. Le gouvernement donnerait-il dans l'élevage des jeunes pauvres ?

Quant au prolongement d'un dixième mois des bourses étudiantes, sachez jeunes baroudeurs de fac que seuls les inscrits dans un cursus universitaire de dix mois pourront jouir des euros d'or supplémentaires, soit près de 9 % des étudiants. Belle révolution sociale ! Enfin, les dotations pouvant s'élever jusqu'à 3 000 euros en vue de financer un permis de conduire ou la location d'un studio toucheront à peine 6 000 à 8 000 personnes, soit trois belles gouttes d'eau dans la mer d'Aral (soyons optimistes) !

Au bon vouloir des jeunes

Troisième terme de la devise oblige, le fameux service civil, volontaire donc soumis au bon vouloir d'adolescents dans une société consumériste et individualiste. Service réservé en réalité aux jeunes des bonnes vieilles familles catholiques de valeur, pour la plupart déjà engagées dans différents mouvements caritatifs (scoutisme, Secours catholique). Service qui *a contrario* abandonnera les jeunes de familles populaires déclinantes qui surmontent divorces, licenciements, alcoolisme de parents en fin de route, et dont la seule espérance de structuration personnelle s'ancre dans un grand service, sinon militaire, du moins porté dans un collectif animé par un idéal commun : servir son pays.

Cet amas de propositions souffrant de manière évidente d'un manque de perspective et d'ambition n'est destiné qu'à étouffer dans l'œuf cette colère populaire lasse d'un régime expert en matière de duplicité. Au secours Sorrel, Valois, La Tour du Pin, Le Play, ils sont tous devenus fous ! « *Tout désespoir en politique est une sottise absolue.* » (Charles Maurras)

ANTOINE MELLIES

MOBILISATION DES AGRICULTEURS

Le vendredi 16 octobre, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et les Jeunes Agriculteurs (JA) appellent à la mobilisation dans les capitales régionales.

« *Lait, fruits et légumes, viticulture, viande bovine, viande porcine, lapins, ovins, céréales : peu de filières échappent à une crise sans précédent depuis une trentaine d'années* », déplorent

Dominique Barrau et Jérôme Volle, leurs secrétaires généraux respectifs. « *Les paysans demandent haut et fort de pouvoir vivre de leur métier* », explique la FNSEA. Les agriculteurs réclament une "année blanche", une sanction des pratiques commerciales abusives, le retour de la régulation au cœur de la PAC, de moindres distorsions



de concurrence... Dans un rapport de mission auprès du Premier ministre, Jacques Remiller, député de l'Isère, souligne que « *l'heure de travail coûte cinq euros de moins en Allemagne qu'en France. Par ailleurs, la concurrence est souvent déloyale lorsque des produits, comme la mâche, sont exportés en vrac vers l'Allemagne et conditionnés là-bas par des travailleurs étrangers soumis au régime social de leur pays d'origine. Ce dumping social et cette main d'œuvre bon marché font que ces produits reviennent sur le marché français, étiquetés "produit allemand", à un prix inférieur à ceux des produits conditionnés sur notre territoire.* »

À LA MERCI DE BRUXELLES

Aux difficultés structurelles ont été ajoutés par Bruxelles des motifs d'inquiétude supplémentaires. Les producteurs de fruits et légumes ignorent suivant quelles modalités ils devront rembourser les "plans de campagne" versés entre 1992 et 2002 ; la Commission planche sur le rapport que lui a remis Paris

le 29 septembre dernier. La filière est confrontée également à l'assouplissement des normes spécifiant la taille et la forme des fruits et légumes. Une réforme votée contre l'avis de la France, dont les agriculteurs craignent qu'elle tire les prix vers le bas et conduise les distributeurs à formuler leurs propres exigences. En conséquence, Jacques Remiller suggère une évaluation annuelle de cette déréglementation.

UN MARQUEUR SOCIAL

Le député propose en outre qu'un taux de TVA "super réduit" (2,1 %) soit appliqué aux fruits et légumes frais. L'ampleur du déficit public se prêterait-elle à une telle mesure ? Celle-ci se parerait en tout cas de vertus sociales : « *Les fruits et légumes apparaissent comme un "marqueur social"* », observe le parlementaire ; « *c'est aujourd'hui un des groupes d'aliments dont le niveau de consommation apparaît le plus lié au statut socio-économique des ménages* ».

G.D.

Signes des temps

» VOYANT

Ce 13 octobre, toute la presse a fait sa Une sur la polémique née de l'annonce de l'élection de Jean Sarkozy à la tête de l'établissement public de La Défense. Toute ? Non, *Le Figaro* n'a pas jugé que cela méritait la Une. Faut qu'ils fassent gaffe au *Figaro*, ça devient vraiment trop voyant...

» VOYANT BIS

À propos du Budget, le même *Figaro* estime que « *la France laisse filer les déficits pour soutenir la croissance* ». Si c'est pour soutenir la croissance, avouez qu'on pouvait bien s'offrir un déficit record que même la gauche n'avait jamais osé présenter...

» PERNAULT

L'incroyable Jean-Pierre Pernaut n'a pas jugé utile d'évoquer au 13 heures de TF1 la polémique née suite aux propos franchouillards de Brice Hortefeux, considérant que « *cette affaire n'a pas existé* ». Il devait avoir un reportage bien plus urgent à diffuser, sur le dernier sabotier du Cantal...

» POUBELLES

Après Pernaut, journalistes sociologues et autres "intellectuels" autoproclamés ont estimé qu'Internet faisait du "journalisme poubelle". Internet dérange surtout les médias installés en offrant une caisse de résonance aux dérapages qu'ils taisent. Et il n'oublie rien : ainsi, dans le débat sur La Poste, on a vite trouvé partout sur internet la fameuse vidéo dans laquelle Nicolas Sarkozy promettait que GDF ne serait jamais privatisé...

» PATRIMOINE

Le député socialiste du Finistère, Jean-Jacques Urvoas, a pris lui-même l'initiative, sans que personne ne le lui demande, d'expliquer quelle utilisation il fait de son indemnité de frais de 6 329 euros par mois (qu'il touche en plus de son indemnité salariale de 5 219,17 euros et de l'enveloppe de 9 021 euros destinée à payer ses collaborateurs...). Il faut saluer ce bel effort de transparence ! Le problème, c'est que le député est tellement sûr de lui, qu'il ne comprend pas qu'on s'étonne du détail qu'il donne : il verse près de 3 000 euros par mois pour rembourser la permanence électorale qu'il a achetée à Quimper et dont il deviendra propriétaire à l'issue de son mandat. Son enveloppe de frais lui permet donc d'enrichir son patrimoine ! Et ça n'est même pas illégal...

GUILLAUME CHATIZEL

» PROVOCATION

Ouvrant des assises de la pêche, le commissaire maltais Joe Borg était en visite à Paris le 5 octobre. « *Le rôle de la Commission est aussi de vous provoquer* », a-t-il lancé à ses auditeurs. Une proposition a mis le feu aux poudres : la création d'un marché de droits de pêche échangeables. « *Avec plus de 80 % de navires de moins de 12 mètres, la pêche artisanale représente la très grande majorité des pêcheurs français métropolitains* », rappelle Euractiv (07/10/2009). Or, selon les représentants syndicaux, le troc des quotas profiterait inévitablement aux acteurs de grande envergure.

» HYPOTHÈQUE

La Commission vient d'ouvrir une "procédure de déficit excessif" à l'encontre de neuf nouveaux pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Italie, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovaquie et République tchèque). Cela porte à vingt le nombre d'États épinglés. La France en fait partie. Requête par les traités, cette mesure ne devrait pas porter à conséquence dans l'immédiat. La Commission souligne qu'« *il y a un consensus général* » parmi ses responsables, ceux du Conseil européen et du G20, « *sur le fait que les mesures budgétaires de relance [...] doivent être maintenues jusqu'à ce qu'une reprise durable soit acquise* ». C'est une lourde hypothèque qui pèse sur l'avenir.

» GADGETS

Soucieux de relancer le "couple franco-allemand", Paris et Berlin seraient à la recherche de quelques mesures gadgets qu'ils pourraient annoncer à l'occasion du vingtième anniversaire de la chute du mur de Berlin (9 novembre). Des rumeurs évoquent la nomination d'un ministre commun aux deux capitales. Selon le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, celles-ci pourraient lancer un emprunt solidairement, et désigner un même représentant négociant l'approvisionnement gazier avec la Russie.

» DUPLICITÉ

Directeur de recherche à Science Po, Jacques Rupnik accuse Nicolas Sarkozy de tenir un double langage sur l'adhésion de la Turquie à l'UE. Cela avec la complicité de l'Allemagne : « *Si Guido Westerwelle est nommé ministre des Affaires étrangères en Allemagne, Paris et Berlin auront des diplomaties favorables à l'adhésion de la Turquie. Pendant ce temps, Merkel et Sarkozy rassureront leurs électeurs en disant qu'on offrira à la Turquie un partenariat renforcé.* » (Euractiv, 05/10/2009)

□ GRÈCE

La gauche face aux responsabilités

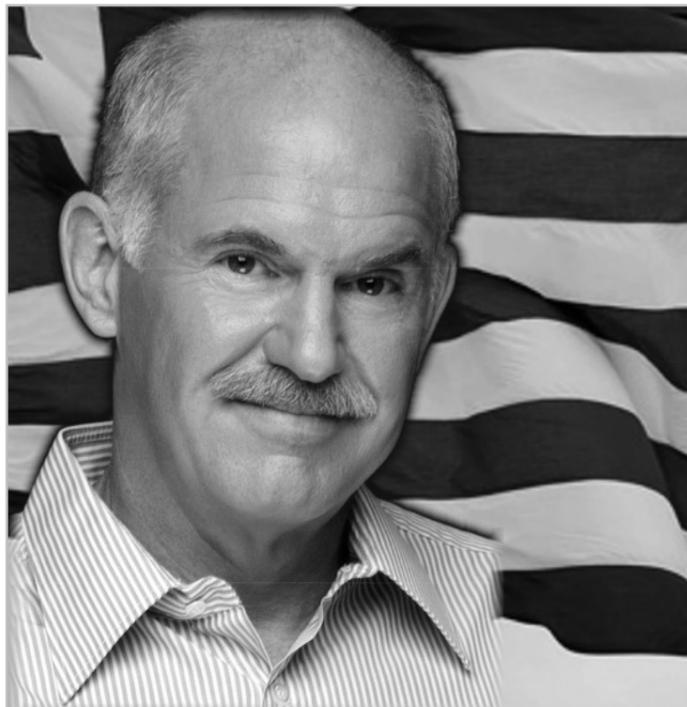
La droite est renvoyée dans l'opposition après avoir convoqué des élections anticipées. La gauche hérite d'une lourde charge : elle sera confrontée au terrorisme – d'ultra-gauche et islamiste – ainsi qu'à une situation économique catastrophique.

La victoire du Pasok, le parti socialiste grec, était annoncée par tous les sondages. Elle s'est réalisée. Georges Papandréou, après son père Andréas et son grand-père Georges, prend le pouvoir en Grèce. Son parti aura la majorité absolue à la Chambre, dépassant les 151 sièges nécessaires. La Nouvelle Démocratie, du Premier ministre sortant Costas Caramanlis a obtenu 96 sièges. Le Parti ultranationaliste Laos fait une percée remarquable en obtenant 5,5 % des voix et les 16 sièges...

Les difficultés commencent

Caramanlis avait une confortable majorité. Il pouvait continuer à gouverner. En faisant dissoudre la Chambre et procéder aux élections anticipées qu'il était pratiquement certain de ne pas gagner il a, en fait, transmis d'énormes difficultés à son rival de toujours et à la gauche.

Les socialistes l'avaient menacé de paralyser l'élection du président de la République par obstruction parlementaire. Caramanlis évite ainsi une crise des institutions. La droite, quelles que soient ses erreurs de gestion, n'était pas irresponsable au point



Georges Papandréou, après son père Andréas et son grand-père Georges, prend le pouvoir en Grèce.

de paralyser le pays. Mais, des problèmes autrement plus graves existent...

Le terrorisme d'ultra-gauche et islamiste d'abord. Toutes les mesures, modestes il est vrai, du cabinet Caramanlis étaient dé-

noncées par la gauche. Elle devra désormais faire face : vaincre les terroristes ou laisser le pays sombrer dans l'anarchie et l'insécurité et favoriser la montée en puissance de l'"extrême-droite". Plus grave peut-être est la situation

économique qui semble catastrophique, un cocktail explosif de chômage, de faillites et d'inflation. Georges Papandréou doit prendre les mesures impopulaires d'austérité qui s'imposent, faire face à des grèves et des manifestations qui tournent souvent en émeutes et pillages encadrés par l'ultra-gauche.

Problème turque

Enfin, le problème des relations avec la Turquie et l'avenir de Chypre, toujours divisé, reste insoluble et agite l'opinion. Papandréou préconisait toujours la fermeté face à Ankara. La pesanteur des engagements européens empêchait, et empêche toujours Athènes d'agir avec plus d'autorité face à la Turquie que ni l'OTAN, ni Bruxelles ne veulent "gêner". On voit mal ce que la gauche pourra faire d'autre que le cabinet précédent. C'est une victoire par défaut que les socialistes viennent de remporter.

La Nouvelle Démocratie de Caramanlis va faire une cure, peut-être salutaire, d'opposition, avec un nouveau leader sans doute. À Georges Papandréou et au Pasok d'encaisser désormais les coups.

PASCAL NARI

UNE AMNISTIE QUI DIT SON NOM



ITALIE - Alors que Bercy propose une amnistie déguisée aux contribuables français qui rapatrieront d'ici au 31 décembre leurs fonds déposés en Suisse et non déclarés au fisc, les dirigeants italiens jouent cartes sur table. Le parlement italien, à majorité de droite, a donné son aval le 2 octobre à une

nouvelle amnistie fiscale, la troisième en moins d'une décennie.

Les Italiens réfractaires à l'impôt ont jusqu'au 15 décembre pour régulariser leur situation, l'objectif du ministre des Finances étant évidemment de ramener le maximum de capitaux dans l'orbite fiscale ; Giulio Tremonti table sur un peu plus de 70 milliards d'euros.

UNE CERTAINE FÉBRILITÉ

Selon une association faïtière de banques italiennes, 45 % de ces capitaux proviendraient de banques suisses, essentiellement tessinoises pour des raisons de proximité et de langue. Aussi une certaine fébrilité est-elle perceptible du côté de Lugano et de Chiasso, où l'on craint de voir repartir une riche clientèle désireuse de se mettre en règle moyennant le paiement d'une taxe de 5 % sur les

fonds rapatriés. L'opération n'est pas indolore. Contrairement aux deux précédentes amnisties, l'actuel "scudo" (bouclier) fiscal ne permet pas de régulariser les avoirs placés sur des comptes à l'étranger tout en les y laissant. Cette fois-ci, les fonds doivent être rapatriés physiquement. Parallèlement, le gouvernement Berlusconi a doublé le montant des amendes pour évasion fiscale. Pour autant, les gestionnaires de fortune helvétiques ne sont pas tous anxieux. Depuis une dizaine d'années, nombre de banques suisses ont étendu leurs réseaux dans la Péninsule; tout est donc prêt - savoir-faire et discrétion - pour accueillir les fonds rapatriés. En attendant le jour où, la situation politique devenant par trop incertaine à Rome, les capitaux reprendront leur vagabondage.

G. C. M.

FRUSTRATION DES PRODUCTEURS

Séduits par l'activisme de Bruno Le Maire, les producteurs de lait ont déchanté après la rencontre extraordinaire des ministres européens de l'Agriculture le 5 octobre.

Cela n'aura pas surpris M^{me} Mariann Fischer Boel, « *pas très enthousiaste à l'idée d'organiser cette réunion* » : « *je pensais qu'elle susciterait trop d'espoirs qu'elle ne pourrait certainement pas satisfaire* », a-t-elle expliqué aux représentants des gouvernements. En effet, son mandat de l'autorise

pas à présenter des propositions formelles sans avoir sollicité au préalable l'avis de ses collègues commissaires.

Selon l'European Milk Board (EMB), cinq cents agriculteurs étaient venus à Bruxelles avec leur tracteur. À l'effut d'une décision, ils obtinrent l'assurance fracassante qu'un groupe d'experts se mettrait au travail le 13 octobre « *pour étudier les arrangements envisageables à moyen et long terme dans le secteur laitier* ». Romuald Schaber, président de l'EMB, souhaiterait qu'il comprenne des représentants des producteurs laitiers, et qu'il devienne une institution permanente.

Dans l'immédiat, ses collègues maintiennent la pression dans l'attente de la réunion des 19 et 20 octobre, où le Conseil des ministres pourra cette fois statuer officiellement. Entre autres mesures annoncées : la poursuite des achats d'intervention ; le versement d'aides exceptionnelles par les États membres (jusqu'à 15 000 euros par producteur) ; la protection du secteur laitier par une clause applicable en cas de perturbation du marché, censée rendre l'Europe plus réactive. « *Nous ne voulons plus des mots, mais des actes* », prévient la Fédération nationale des producteurs de lait... Affaire à suivre. ■

□ TRAITÉ DE LISBONNE

Face aux barricades tchèques

Seul contre tous, le président tchèque Vaclav Klaus bataille pour retarder l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, désormais ratifié par tous les États membres de l'Union européenne à l'exception de son pays. Les négociations en cours s'en trouvent d'autant plus délicates...

Après avoir franchi le barrage irlandais, le traité de Lisbonne se heurte aux barricades tchèques. Depuis le château de Prague, où il n'a jamais laissé flotter le drapeau bleu étoilé, le président Vaclav Klaus orchestre l'exaspération de ses homologues européens, réfugié derrière l'ultime recours déposé le 30 septembre par ses complices sénateurs : « *Je ne peux rien signer avant la décision de la Cour constitutionnelle* », a-t-il affirmé le 3 octobre (*Euractiv*, 05/10/2009). « *Il est difficile de dire combien de temps cela prendra* », proclame son conseiller politique Ladislav Jakl (*La Croix*, 06/10/2009). Peut-être plusieurs mois.

Klaus exige une dérogation

Le président Klaus s'est entretenu par téléphone le 8 octobre avec le Premier ministre suédois Fredrik Reinfeldt, dont le pays assure actuellement la présidence de l'Union. Un pas en avant ? Depuis juillet dernier, il refusait tout contact avec les responsables européens (*Coulisses de Bruxelles*, 08/10/2009). Au cours de la conversation, selon le témoignage de son correspondant, il demanda « *à ce qu'une note de bas de page de deux lignes soit ajoutée en lien avec la charte des droits fondamentaux* » annexée au traité. Prudent, le Suédois répondit qu'il s'agissait « *d'un mauvais message envoyé au mauvais moment pour l'UE* ». C'est le moins que l'on puisse dire. Cette requête serait motivée par la crainte d'encourager les revendications des Allemands expulsés après la Seconde Guerre mondiale - une inquiétude que récuse le gouvernement tchèque. En échange de sa signature, M. Klaus exige une dérogation dont la concession supposerait la modification d'un traité négocié de longue date, signé le 13 décembre 2007 par les représentants de vingt-sept États, et ratifié depuis par vingt-six d'entre eux (le processus s'est achevé en Pologne samedi dernier).

Les Tchèques pourraient en être scandalisés : que vaut la parole d'un État dont le chef joue ainsi les trublions, au mépris de son gouvernement et de son propre parlement ? Jean-Louis Bourlanges fustige « *une manifestation d'égoïsme extrêmement immorale* »... Bataillant seul contre tous, Vaclav Klaus s'attire pourtant moult sympathies dans son pays : il y serait « *très populaire* » selon Christian Lequesne, directeur du Centre d'études et de recherches internationales, « *car il plaît pour sa capacité de résister. Il résiste sur le traité de Lisbonne, sur le débat mondial sur le changement climatique, il capitalise en interne*



Le bâtiment Justus Lipsius siège du Conseil de l'UE à Bruxelles

son côté "Astérix". Mais paradoxalement, les gens qui approuvent sa politique ne sont pas contre l'Europe. » (*Euractiv*, 12/10/2009) En France, il est devenu la coqueluche des souverainistes. Alain Bournazel, secrétaire général du Rassemblement pour l'indépendance et la souveraineté de la France (RIF), a pris la tête d'un comité de soutien informel. Il faut tenir jusqu'aux élections britanniques de juin 2010 ! David Cameron, le chef de file des *Tories*, est pressenti pour succéder à Gordon Brown au 10 Downing Street. Le cas échéant, si le traité de Lisbonne n'était pas encore appliqué, il organiserait un référendum ; du moins l'a-t-il laissé entendre à ses électeurs potentiels.

Du bricolage

Le Premier ministre tchèque, Jan Fischer, se trouve dans l'embarras. Son gouvernement souhaiterait permettre l'entrée en vigueur du traité « *d'ici la fin de l'année* ». Lundi dernier, il a fait part de son intention de « *négocier avec ses partenaires européens une solution possible* ». Le Conseil européen réunira les chefs d'État ou de gouvernement des Vingt-Sept les 29 et 30 octobre. Peut-être s'accordera-t-il pour annexer au traité d'adhésion de la Croatie un nouveau protocole susceptible de satisfaire le président Klaus. Encore du bricolage institutionnel !

En attendant, ce climat d'incertitude complique les négociations en cours, portant sur la ré-

partition des postes, mais aussi, à travers elle, sur l'équilibre des institutions européennes. En filigrane se heurtent les intérêts divergents des États ; ainsi les pays les moins peuplés chercheront-ils vraisemblablement à privilégier la Commission, censée les protéger de l'influence de leurs partenaires les plus puissants.

Tony Blair est-il disqualifié ?

Le mandat de la Commission arrive à son terme le 31 octobre. Si elle devait intervenir dès maintenant, sous l'égide du traité de Nice, la désignation d'un nouveau collège susciterait de vives discussions. « *L'Allemagne a d'ores et déjà fait savoir que si le traité de Lisbonne ne pouvait être appliqué, elle plaiderait pour un exécutif européen restreint à quinze ou dix-huit commissaires* », rapporte *Euractiv* (06/10/2009). On devine que les États batailleraient ferme pour retarder la perte de leur commissaire.

La semaine dernière, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, suivis par l'Autriche, sont partis en croisade contre Tony Blair. « *Il a plus souvent divisé que rassemblé* », déplore le chef de la diplomatie du Grand Duché, faisant allusion au soutien qu'il apporta aux velléités guerrières de George W. Bush. Fort de l'appui de Paris, l'ancien Premier ministre britannique était pressenti pour assurer la présidence du Conseil européen pendant deux ans et demi. « *L'idée d'une présidence*

stable était une proposition uniquement française qu'il a fallu, au début, défendre avec acharnement », raconte Jean-Pierre Jouyet. Toutes les réticences de nos partenaires n'ont pas été dissipées, et certains préféreraient sans doute confier ce poste à une personnalité dotée d'une moindre stature internationale ; pour la cantonner, éventuellement, à la préparation des réunions des chefs d'État ou de gouvernement.

Dix ans de travail

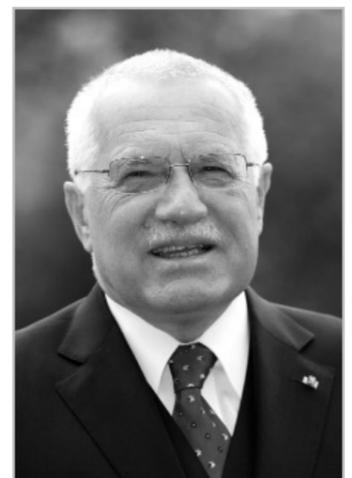
Quoi qu'il en soit, sous le régime de Lisbonne, le président du Conseil européen devrait compter avec le maintien d'une présidence tournante, les États membres continuant d'assurer tour à tour, pour une durée de six mois, la présidence des différentes formations du Conseil des ministres (à l'exception du Conseil des Affaires étrangères). Sur la scène internationale, il devrait se faire une place aux côtés du Haut Représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité (HR), dont les pouvoirs seraient accrus par rapport à ceux dont dispose aujourd'hui Javier Solana (lui aussi maintenu à son poste pour le moment).

« *Dans l'accomplissement de son mandat* », précise le traité sur l'Union européenne, « *le Haut Représentant s'appuie sur un service européen pour l'action extérieure. Ce service travaille en collaboration avec les services diplomatiques des États membres et est composé de fonctionnaires*

des services compétents du secrétariat général du Conseil et de la Commission ainsi que de personnel détaché des services diplomatiques nationaux. L'organisation et le fonctionnement du service européen pour l'action extérieure sont fixés par une décision du Conseil. » Autrement dit, tout reste à construire. « *C'est un nouveau travail de dix ans qui s'engage* », commente Nicolas Gros-Verheyde (*Bruxelles 2*, 9/10/2009).

Concurrence des institutions

Afin d'en jeter les bases, les ambassadeurs du Coreper II (Comité des représentants permanents à Bruxelles) vont plancher sur le sujet au moins deux fois par semaine à l'approche du Conseil des Affaires étrangères du 26 octobre. S'appuyant sur des éléments issus des administrations existantes, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) leur fera inévitablement de l'ombre. Sa mise en place agace naturellement les Britanniques, les Français témoignant quant à eux du plus grand enthousiasme. « *Le HR est un "objet" non encore identifié, assez hétéroclite : un peu commissaire, un peu ministre (puisqu'il préside le Conseil des Affaires étrangères), et toujours diplomate en chef de l'UE et chef de la défense de l'UE.* » Se demandant où il logera, l'animateur du blog *Bruxelles 2* soulève une question qui n'a rien d'anodine, en ce sens qu'elle illustre la proximité qu'il entretiendra soit avec les "nationalistes" du Conseil, soit avec les "apatrides" de la Commission...



Vaclav Klaus
Le dernier rempart

On le voit, Vaclav Klaus est loin de tenir entre ses mains tout le destin du continent. S'il se résout à signer, l'Europe s'en trouvera-t-elle transfigurée ? Les européens veulent croire qu'elle parlera enfin d'une seule voix grâce à Lisbonne. On mesurera leur manque de réalisme à la lumière des tractations accompagnant la mise en œuvre du traité... On se souvient de l'interpellation d'Henry Kissinger : « *L'Europe, quel numéro de téléphone ?* » L'ironie de Jean-Louis Bourlanges nous semble de circonstance : tout au plus l'UE disposera-t-elle bientôt d'un « *standard téléphonique* ».

GRÉGOIRE DUBOST

IRAK

Mobilisation autour d'Ashraf

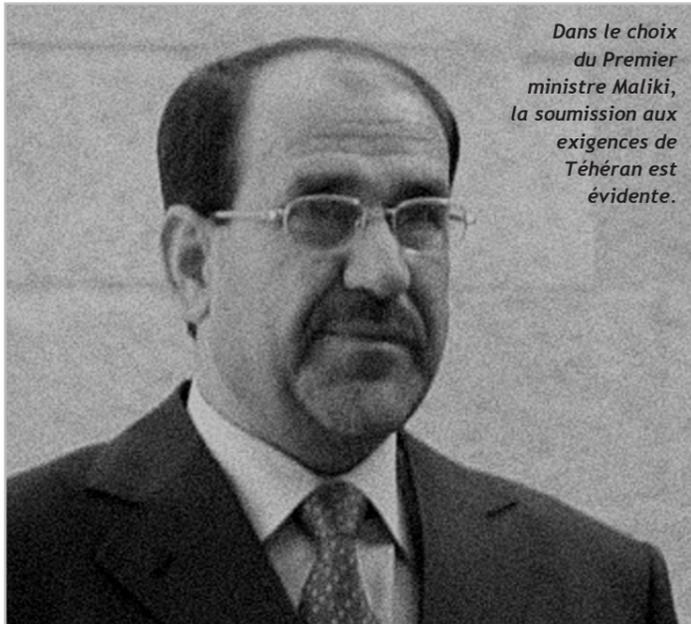
Les Moudjahidines qui étaient réfugiés en Irak dans le camp d'Ashraf sont en proie à l'hostilité du nouveau gouvernement à installé à Bagdad. Des voix s'élèvent pour leur venir en aide, notamment depuis Paris.

Les Moudjahidines du peuple. Lorsqu'on prononce leur nom, les passions s'enflamment. Ces opposants au régime des mollahs iraniens ont un passé tourmenté. Pour les uns, ils furent et sont restés des terroristes. Pour les autres, ils sont des résistants et des exilés. Les lieux de l'exil s'appellent Auvers-sur-Oise, ce petit village où reposent les frères Van Gogh, Vincent et Théo, ou Achraf, ce camp situé en Irak à une petite centaine de kilomètres de Bagdad. Les Américains en avaient accepté l'existence quand ils s'étaient rendus maîtres du pays, tout en désarmant les combattants.

Trois mille âmes

Il y a quelques mois intervint le passage de témoin des Américains aux Irakiens. Les États-Unis s'étaient engagés à protéger les quelque 3 400 habitants d'Ashraf. Mais ils ont avalisé secrètement un accord passé entre Khamenei, le Guide suprême iranien, et Nouri al-Maliki, Premier ministre irakien, prévoyant le démantèlement d'Ashraf.

Une semaine après le transfert de pouvoir, Khamenei rappela au président irakien, le Kurde Talabani, les promesses faites à propos d'Ashraf. C'était le 28 février de cette année. Fin juillet, l'armée irakienne investissait le camp. Les Américains étaient avertis. Avertis mais, proclament-ils, dupés. Les Irakiens avaient



Dans le choix du Premier ministre Maliki, la soumission aux exigences de Téhéran est évidente.

promis une intervention en douceur. Ni morts, ni blessés. Au lieu de cela il y eut onze morts et plus de cinq cents blessés, sans parler des trente-six otages. À trois reprises, les plus hautes autorités judiciaires irakiennes ordonnèrent leur libération. Ils entamèrent une grève de la faim. Plusieurs, semble-t-il, furent soumis à des exactions, maltraités et torturés. En définitive, en réponse à de nombreuses pressions internationales, ils furent libérés le 7 octobre. Tous très affaiblis et quatre d'entre eux dans le coma.

Comment résumer le contexte international autour de ce qui se produit à Ashraf ? On relève

d'abord les stigmates de la conjonction irano-irakienne. Dans le choix du Premier ministre Maliki, de plusieurs membres du gouvernement irakien et du président Talabani, la soumission aux exigences de Téhéran est évidente.

L'état international

Pour ce qui est des Américains, Barack Obama s'est engagé dans une politique de rapprochement avec l'Iran. Elle peut être concevable et défendable. À cette réserve près que les attentes américaines se sont vu opposer le durcissement d'un régime

qui voit sa légitimité largement battue en brèche et dont la répression suscite une réprobation vive et légitime. En ce qui concerne la France, ses relations avec l'Iran se sont détériorées. L'affaire Clotilde Reiss les a envenimées. Les présidents français et iranien ont échangé, par médias interposés, des propos aigres, pour ne pas dire franchement hostiles. Reste qu'on n'a pas vu, jusqu'ici, de réévaluation de l'attitude de Nicolas Sarkozy à propos des Moudjahidines.

Des juristes engagés

C'est pourquoi vient de se constituer à Paris un comité International de juristes rassemblant des femmes mobilisées pour protéger les femmes soumises au blocus du camp d'Ashraf. Dans le cadre harmonieux, élégant, de la Maison de l'Amérique latine à Paris, elles ont dit leur engagement au nom du droit international et tout simplement humain.

Françaises, telles la bâtonnière Dominique de La Garandrie ou Emmanuelle Hauser Phélizon, américaine telle Joan Vermuelen du barreau de New York, italienne telle Valeria Biscardi, algérienne comme Anissa Boumediene (veuve de l'ancien président de la République), d'autres encore venues de Norvège et du Royaume-Uni... Autant de juristes de qualité qui s'adressent à Nicolas Sarkozy, à François Fillon, au Quai d'Orsay, aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale pour que justice soit rendue et les droits humains respectés. Les entendre n'implique pas de prendre fait et cause pour un camp, une faction, une fraction. Il s'agit seulement d'épouser l'antique adage proclamant que rien d'humain ne nous est étranger...

CHARLES-HENRI BRIGNAC

» AHMADINEJAD

Le Haaretz, journal israélien, reprenant le 3 octobre des informations du Daily Telegraph, révèle que toute la famille de Mahmoud Ahmadinejad était juive. Elle s'est convertie à l'islam dans les années cinquante et a changé de nom, son nom d'origine était Sabourjians, ce qui veut dire en hébreu "tisserand de sabour", "sabour" étant le nom du châte juif en Iran.



Ses critiques d'Israël et la négation de la Shoah viendraient du désir de cacher ses origines juives, comme Hitler en son temps. C'est pour prouver sa loyauté envers l'Iran et le chiisme qu'il agirait ainsi.

Y.L.

» UN CURIEUX NOBEL

Alors qu'en France l'on s'apprête à payer les élèves pour qu'ils aillent régulièrement à l'école (page 1), voici qu'à l'échelon international on vient de donner la récompense suprême, le prix Nobel de la Paix, à un homme d'État qui, si ce n'est son apparence sympathique et sa parole facile, n'a encore rien réalisé pour le mériter. Comme pour les potaches français, on pense que cela l'incitera à mieux faire... Le président Barack Hussein Obama est installé à la Maison Blanche depuis le 20 janvier 2009. Il a donc fallu que le comité nommé par le parlement norvégien brûle les étapes pour pouvoir lui décerner le prix en octobre de cette même année. Cette décision - prise sous quelles pressions politiques ? - est saluée sans enthousiasme par la presse internationale, qui remarque que M. Obama en quelques mois n'a obtenu aucun résultat majeur sur le plan international en faveur de la paix.



Les plus indignés sont assurément les évêques américains qui, dans leur grande majorité, condamnent fortement le projet dit *ObamaCare* sur le système de santé américain, lui reprochant des dispositions criminelles envers les enfants à naître, ainsi que des mesures attentatoires à l'objection de conscience chez les défenseurs de la vie.

Comment peut-on honorer ce président avorteur au nom de la "paix", alors que, comme disait mère Teresa, il n'y a pas de plus grave attentat contre la paix que la violence exercée contre les plus petits et les plus innocents d'entre nous, les enfants à naître ? Une violence qui, légalisée, ouvre la voie à toutes sortes d'agressions des forts contre les faibles...

M.F.

P.N.

Liberté pour Mohammad-Reza Ali-Zamani !

« La Conférence Monarchiste Internationale appelle l'ensemble des partis, mouvements, groupes et organisations politiques monarchistes [...] à se mobiliser pour sauver Mohammad-Reza Ali-Zamani. » Au delà, « c'est l'ensemble de la communauté internationale qui doit aujourd'hui se mobiliser pour sauver la vie d'un prisonnier politique condamné à mort du simple fait de son opposition à une dictature islamiste. [...] La Conférence Monarchiste Internationale a donc décidé de créer un "Collectif pour la libération de Mohammad-Reza Ali-Zamani" et de lancer une pétition pour [le] sauver Mohammad-Reza Ali-Zamani. »

SYLVAIN ROUSSILLON
Secrétaire général de la CMI
internationale.monarchiste.com

DISCRÈTES CONCESSIONS



IRAN - Contrairement à ce qu'on a pu dire et écrire ici ou là, la rencontre du 1^{er} octobre entre les Six (les cinq grandes puissances du Conseil de Sécurité et l'Allemagne) et l'Iran sur le dossier nucléaire n'a pas été concluante. À peine quelques vagues promesses orales de la part de Téhéran, contre un nouveau délai obtenu. Le régime iranien a encore gagné quelques semaines. Aucune nouvelle sanction ne sera prise. D'ailleurs les trois séries de sanctions annoncées auparavant n'ont qu'à peine été appliquées, et à Téhéran personne ne les prend au sérieux.

En revanche, pour prouver sa "bonne volonté", Washington multiplie les gestes d'"apaisement" à l'égard des islamistes. Politique de concessions unilatérales chère à l'administration Obama et de plus en plus critiquée aux États-Unis même par certains démocrates.

UN "COUP D'ÉTAT"

Un véritable "coup d'État" a bouleversé la direction des programmes persans de *La Voix de l'Amérique*, pourtant très prudents et modérés, mais qui indisposaient les dirigeants du régime de Téhéran. Plusieurs responsables américains et iraniens jugés critiques à l'égard des islamistes, ont été "placardisés" et remplacés par d'autres, nouveaux venus, notamment le fils d'un ayatollah influent de Téhéran ; un nouveau directeur américain a été nommé, qui ne connaît pas un mot de persan ! Depuis quelques jours le ton de *La Voix de l'Amérique* a considérablement changé. Entre autres, le résumé quotidien des articles

des grands journaux et périodiques occidentaux et américains sur l'Iran, très apprécié en Iran, a pratiquement été supprimé ; aucun opposant iranien n'est plus interviewé sur les ondes américaines... C'était une des "exigences" de M. Ahmadinejad. Le voilà satisfait. En outre, selon RFI, (10/10/2009), habituellement crédible, très suivie en Iran, Washington aurait décidé de ne plus fournir d'aide aux opposants iraniens dont on ignore d'ailleurs l'identité. Autre "exigence" de Téhéran. La condamnation à mort de trois jeunes Iraniens, dont deux monarchistes déclarés, par les tribunaux révolutionnaires de Téhéran, a soulevé peu d'émotion en Occident. Leur seul "crime" est d'avoir manifesté dans la rue et, pour un d'entre eux, Ali Reza Zamani, d'appartenir à une association monarchiste. Le porte-parole du Quai d'Orsay s'est contenté pour sa part d'exprimer l'opposition de la France à tous les cas de peine capitale. Rien de plus.

ACTION FRANÇAISE

Le voile déchiré de la condamnation

En juillet 1939 prit fin la mise à l'Index de *L'Action Française*. Soixante-dix ans plus tard, un colloque organisé par l'Association des amis de Jehanne s'est proposé d'analyser la levée d'une condamnation prononcée en 1926. Compte rendu des interventions.

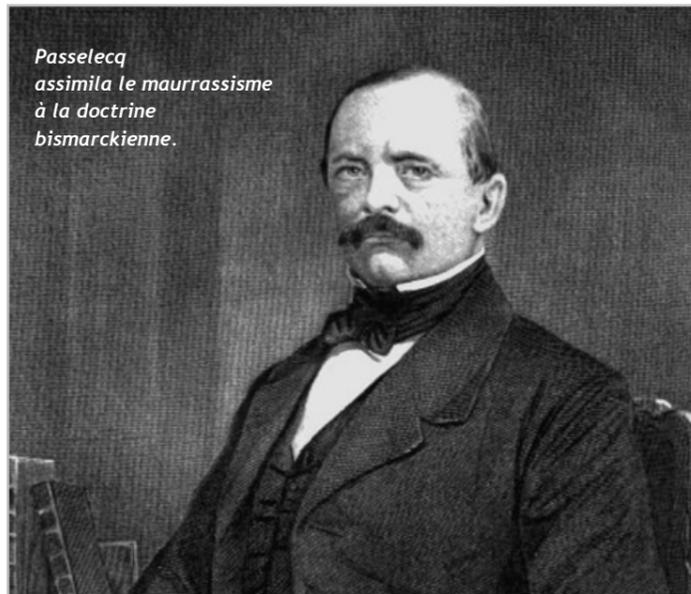
Il faut louer l'Association des amis de Jehanne d'avoir organisé, le 19 septembre dernier, le seul colloque universitaire commémorant le 70^e anniversaire de la levée par Pie XII de la condamnation de l'Action française. Le Pr Francis Balace, de l'université de Liège, s'est fait l'interprète de tous pour déplorer l'absence du Pr Franck Bouscau, empêché.

Condamnation politique

Philippe Prévost, docteur ès-lettres, a évoqué le *Pèlerinage de Robert de Boisfleury à Rome en avril 1937*. Entre 1927 et 1935, les relations entre l'AF et le Vatican n'avaient consisté qu'en injures. C'est à partir du 15 août 1936 que des relations épistolaires entre le carmel de Lisieux et l'AF s'établirent. La prieure, mère Agnès, poursuivait une double but : que cesse la condamnation et qu'advienne la conversion de Maurras. Maurras lui répondit qu'une barrière existait entre son incroyance personnelle et ses idées politiques. Il souligna que l'AF avait ramené beaucoup de monde à la foi. Elle demanda à Robert de Boisfleury, officier démissionnaire aux Inventaires et administrateur de *L'Action Française*, de participer au pèlerinage thérésien de 1937 à Rome. Au cours de celui-ci, à défaut d'audience du pape, il en obtint plusieurs du secrétaire d'État à qui il put exposer la position de l'AF sur les accusations du cardinal Andrieu et remettre des documents pour le pape.

Le cardinal Pacelli rendit scrupuleusement compte de ces audiences au pape, qui opposa une fin de non-recevoir en exigeant une soumission complète des dirigeants de l'AF sur la base de ces accusations et la conversion de Maurras. Une proposition d'excuses pour les excès de plume ne suffit pas. La mission de Boisfleury fut apparemment un échec, mais elle permit au futur pape de mesurer la nature politique de l'affaire, que Pie XI ne pouvait dénouer de son vivant. Il est vraisemblable que c'est le cardinal Pacelli qui, devenu Pie XII, conseilla lui-même aux religieuses de Lisieux le moyen d'une lettre d'excuses pour les excès de plume et de langage, adressée par les comités directeurs au pape. On allait comprendre, alors, que la levée s'est faite sur les exigences de l'AF, et non pour un motif dogmatique ou religieux nouveau cette condamnation fut purement politique.

Christophe Dickès, docteur en histoire, dressa ensuite le portrait de Jacques Bainville, l'« agnostique blanc ». Celui-ci conseilla à Maurras d'agir en ignorant la condamnation, conseil qui ne fut pas suivi. « *L'Action française*, di-



Passelecq assimila le maurrassisme à la doctrine bismarckienne.

sait-il, est comme l'Église elle-même : la persécution lui fait du bien ». L'historien n'a pas cinq documents à sa disposition sur les rapports personnels de Bainville à la religion, tout au plus quelques occurrences de son *Journal*. On sait qu'il aimait à entrer à Notre-Dame-des-Victoires. L'écrivain croyait au déclin de l'Église catholique comme à celui de l'Empire romain. Il n'en éprouvait pas moins une grande estime pour les prêtres, tels que Marie-Alb Janvier, théologien à Notre-Dame de Paris, dom Besse, le RP Y. de La Brière, sj, ou le chanoine de Groussy, curé de son village de Marigny.

Maurras et Bismarck

En politique, Bainville notait « l'incompatibilité du nationalisme et de l'ultramontanisme » et que la faiblesse de l'Action française était « de ne s'adresser qu'aux sentiments nobles ». La condamnation le marqua plus qu'il ne l'avoua ; il y vit une laide ingratitude et une trahison par l'Église de ce temps de la cause commune de la défense de l'Occident. Après guerre, Bainville assigna pour but à *La Revue Universelle* (1920-1944) d'être un instrument supplémentaire de défense nationale contre le germanisme, à qui échoit la responsabilité de la mort de la Chrétienté (sac de Rome, 1527). Aux papes libéraux dont Léon XIII fut le modèle, Bainville préférait Pie X, pontife plébéien et réactionnaire. Il avait eu le pressentiment que la science n'avait pas aboli la croyance.

Le Pr Francis Balace nous a dévoilé ensuite l'arrière-plan de politique intérieure belge à la condamnation. L'introduction du suffrage universel avait bouleversé la tripartition traditionnelle en libéraux, catholiques et socialistes. Le centre de gravité électoral s'était déplacé vers la Flandre, démographiquement pré-

pondérante, et vers la gauche.

Pour réconcilier la démocratie-chrétienne et la droite, il fallait marginaliser par une diversion ceux qui croyaient à l'alliance militaire franco-belge. C'est dans ce contexte qu'un écrivain demanda à la jeunesse catholique : « Parmi les écrivains des vingt-cinq dernières années, quels sont ceux que vous considérez comme les maîtres ? » Les résultats parurent le 5 mai 1925, quinze jours après les élections. Maurras, Bourget, Barrès se taillaient la part du lion.

Passelecq écrivit alors son fameux *Pour connaître le système de Charles Maurras* : pour lui, le maurrassisme, c'est la doctrine bismarckienne ! On distribua en France sa brochure polémique (environ 10 000 exemplaires), via la Catho de Lille (abbé Tiberghien), *L'Ouest-Éclair* (abbé Trochu), et enfin *Le Petit Démocrate* (G. Bidault). En janvier 1927, l'épiscopat belge publia une lettre collective anodine. Pour les étudiants maurrassiens, le pape était manœuvré par l'Allemagne ; ils fondèrent *Quartier Latin : Journal d'étudiants catholiques de Liège*, qui tint six mois. Ce fut la fin de la « fronde des étudiants liégeois ».

Vers la "nouvelle théologie"

L'après-midi, l'abbé Guillaume de Tanouarn, de l'institut pontifical du Bon-Pasteur, évoqua *Le père Laberthonnière, de la condamnation à la défense de l'Action française*. Ce brillant sujet avait été professeur aux écoles de Juilly et Massillon. Bien que l'expression d'« immanence vitale », condamnée par Pie X dans son encyclique *Pascendi* (1907), ne soit pas dans l'œuvre de Laberthonnière, deux de ses livres furent mis à l'Index (1906) et en 1913, il fut interdit de publication. Pour Maurras, « chaque mot tracé [de sa main] se désigne à la vigilance de la police intérieure

de nos esprits » (*L'Action Française et la religion catholique*, 1^{er} août 1911). De la pensée de Blondel, qui vise à « désenclaver » le catholicisme, par lui considéré comme le stade terminal de la pensée humaine, Laberthonnière fit un système philosophique clos. Face à Maurras, le philosophe, qui n'hésita pas à tronquer les citations de son adversaire, faisait piètre figure.

À l'inverse, le père Pedro Descoqs, sj, manifesta, dans ses études compréhensives, un louable souci d'objectivité. Ce professeur au scolasticat jésuite de Jersey, voyait en Maurras un « catholique de tempérament, de goût, de doctrine ». Dans *À travers l'œuvre de M. Charles Maurras*, le P. Descoqs vise le public de l'AF gagné, à l'image de la France de la III^e République, par l'anticléricalisme ambiant. Laberthonnière, qui lui reprocha d'imaginaires « transigeances » avec l'agnosticisme du philocatholique Maurras, fit sans vergogne alliance avec les républicains anticléricals. Il y a chez Laberthonnière un refus de distinguer la nature de la surnature. Son système se rattache au fond à un panthéisme qui ne dit pas son nom, synthèse de la religiosité du XIX^e siècle. Il est, avec ceux de Rousselot et Blondel, l'ancêtre de la « nouvelle théologie ».

L'AF à l'étranger

En conclusion du colloque, le Pr Olivier Dard, de Metz, traita de l'impact international de la condamnation. Le professeur situe l'acmé de l'AF aux alentours de 1923-1924. Après l'échec de l'équipée électorale et de l'Union des corporations françaises, on assista à un reflux. La première apercue fut évidemment l'avant-Quatorze où l'AF perça en Belgique et en Suisse, même à Rome.

La matrice catholique de la défense d'un ordre menacé anima le chanoine Groulx, au Canada



Pie XI

français, qui fut un exemple de volonté de transposition du modèle AF. La matrice nationaliste inspira Dumont-Wilden en Belgique. La matrice régionaliste-fédéraliste fut préférée par les Suisses et les Catalans, à qui Maurras fera bon accueil pendant la Première Guerre mondiale. La matrice esthétique suscita en Espagne un Eugenio d'Ors. Enfin, le poids de la jeunesse d'un Mircea Eliade, d'un Vulcanescu leur fit demander des articles aux maîtres de Paris comme un *imprimatur*. L'AF capitalisa l'influence française, très forte avant 1914.

Impact nul

L'impact, chez les catholiques étrangers, de la condamnation fut à peu près nul. La soumission fut immédiate et apparente : le chanoine Groulx changea le nom de son journal, on ne cita plus Maurras. *L'Action Française* se préoccupa dans les *Almanachs* de 1928 et 1929 d'une enquête sur son influence à l'étranger. Le voyage de 1938 *Vers l'Espagne de Franco* ne fut pas le fruit d'une génération spontanée. L'arrestation et l'emprisonnement de Maurras par le Front populaire mobilisèrent Suisses, Espagnols, Sud-Américains. En revanche, après le procès de Lyon, l'image de l'AF sembla se dissocier de celle de la France. La levée de la condamnation n'a pas eu l'impact qu'elle aurait dû avoir sur l'influence maurrassienne, notamment en matière culturelle.

VINCENT GAILLÈRE

* Les actes de ce riche colloque seront publiés par l'Association des amis de Jehanne.

» PÉTAÏN À LA UNE

Curieusement, *Le Point* consacre sa une du 1^{er} octobre au maréchal Pétain. Un nom toujours vendeur ?

Le vainqueur de Verdun s'afficha jadis sur moult "produits dérivés" dont l'hebdomadaire propose un aperçu : cartes postales, statuettes, brochures, coupe-papier... François-Guillaume Lorrain revient sur le culte voué par la France à son "patriarce" durant l'Occupation. Cela sans verser dans l'accusation ni l'indignation. Il rend compte, tout simplement. Fait significatif, l'antisémitisme est évoqué sans



complaisance, mais sans allusion aux déportations dramatiques. Dans ce dossier de dix pages, on découvre quelques extraits d'un livre d'Éric Roussel à paraître le 15 octobre, *Le Naufrage*, où l'auteur raconte, de façon apparemment très vivante, l'arrivée de Pétain à la tête du gouvernement (Gallimard, 250 p., 19 €). La diffusion sur France 3 de six nouveaux épisodes du *Village français* devrait le confirmer : l'heure n'est plus à la stigmatisation systématique du passé. Gardons-nous de raviver les passions en substituant l'apologie au réquisitoire. L'avenir a tout à gagner d'une mémoire apaisée.

G.D.

□ CETTE ANNÉE-LÀ

1234 : La France du Nord et du Midi

Pourquoi ne pas tenter l'entrée de la Provence dans le giron capétien ? Après avoir tenu tête à de farouches oppositions, Blanche de Castille caresse cet espoir... Elle prépare le mariage de son fils Louis IX avec Marguerite, célébré le 27 mai dans une belle simplicité.

Cette année-là, la huitième de son règne, Louis IX, vingt ans, épousait, le 27 mai en la cathédrale de Sens, Marguerite de Provence, treize ans, fille de Raimond-Bérenger IV, comte de Provence, et de Béatrice de Savoie. Cette union, voulue par la reine-mère Blanche de Castille, qui exerçait encore la régence (Louis n'allait être proclamé majeur qu'à vingt et un ans) entraînait dans un vaste plan qui depuis Philippe Auguste, grand-père de Louis, consistait à étendre l'influence capétienne dans le Midi de la France.

Hérésie

Nous avons vu dans notre dernier numéro comment Louis VIII avait juste avant sa mort (1226) pratiquement mis fin dans le Languedoc à une dissidence politique qui se doublait d'une dissidence religieuse. Cela n'était pas allé sans drames effroyables entre les barons du Nord, rudes et souvent peu raffinés, et les seigneurs du Midi, dont le comte de Toulouse, plus portés à la tolérance, au goût des arts, au charme des "cours d'amour", mais dont l'insouciance avait laissé se développer l'hérésie cathare, véritable guerre à la création, avec, au nom de la pureté parfaite, refus du mariage, de la famille, de tout devoir d'état et, bien sûr, de l'autorité de l'Église. La civilisation française, pétrie de christianisme et fondée sur la continuité familiale, ne pouvait admettre en son sein ce ferment de dissolution, et le roi se



Blanche de Castille auprès de son fils, qu'elle marie à vingt ans

devoir de soutenir la croisade lancée par la papauté, qui, en plus, lui donnait l'espoir d'agrandir le territoire de ses pères.

Drame fratricide

Louis VIII, après la quelque peu violente prise d'Avignon, avait vu les ralliements à la couronne se précipiter, mais c'est Blanche de Castille, en tant que régente, qui, après d'habiles négociations, avait conclu ce drame par le traité de Paris signé sur le parvis de Notre-Dame le 12 avril 1229 : le comte de Toulouse qui, pourtant, avait cru, comme tant d'autres féodaux du Nord et du Sud, pou-

voir profiter de la régence et de l'appui du roi Edouard III d'Angleterre, pour reprendre la lutte, dut se résoudre à la soumission pieds nus, en chemise. Il donnerait sa fille en mariage à Alphonse, comte de Poitiers, frère cadet du jeune roi de France ; le fief toulousain garderait ses libertés et reviendrait à la couronne si le couple n'avait pas d'enfant.

Le drame fratricide allait certes laisser des cicatrices, mais comme dit justement le duc de Lévis-Mirepoix, « la France du Nord et la France du Midi s'étaient ouverts leurs bras ensanglantés pour demeurer unies dans l'immortalité d'un même destin ».

Cinq ans plus tard, c'est donc à la Provence que pensait Blanche de Castille, Cette femme point laide, mais altière, beaucoup plus crainte qu'aimée, eut le grand mérite de tenir tête à de farouches rébellions, afin de transmettre intacte la couronne au jeune Louis. Il lui fallait maintenant "bien marier" celui-ci.

Le mariage

Après le ralliement (sous Louis VIII) des sénéchaussées de Beaucaire et de Carcassonne, et presque du comté de Toulouse, pourquoi ne pas tenter l'entrée de la Provence dans le giron capétien ? L'ancien royaume d'Arles, jadis inclus dans la succession des comtes de Toulouse mais encore nominalement terre d'Empire, était alors la possession de Raimond-Bérenger, issu des anciens et puissants comtes de Barcelone ; il était père de quatre filles et d'aucun fils : Marguerite, née en 1221, pleine de douceur et de tendresse, était l'aînée. Depuis un an les négociations allaient bon train entre les envoyés de Blanche et Raimond-Bérenger.

Quand la jeune fille, accompagnée de son oncle Guillaume, évêque de Valence, et de toute une suite de musiciens, approcha de Sens, Blanche et Louis se portèrent à sa rencontre. Le roi, beau jeune homme au teint vermeil, ne put dissimuler sa joie devant cette fiancée qu'il n'avait pas choisie mais qu'il aimait tout de suite. Les noces furent célébrées dans une belle simplicité. Certes, pour



Le roi ne put dissimuler sa joie devant Marguerite de Provence, qu'il aimait tout de suite.

une jeune fille du Midi habituée, comme son arrière-grand-mère la volage Aliénor, à la vie joyeuse et galante, découvrir un mari déjà adonné à des pratiques religieuses d'une piété exceptionnelle, mais qui pourtant savait rire à l'occasion, fut une surprise. Leur ménage n'en allait pas moins être un modèle de fidélité. Le plus dur serait pour Marguerite de supporter sa belle-mère...

Unions royales

Signalons que toutes les autres filles de Raimond-Bérenger allaient être reines elles aussi : Éléonore allait épouser en 1236 Henri III, roi d'Angleterre, Sancie en 1243 le frère de ce même Henri, Richard de Cornouailles, futur roi des Romains, et Béatrice en 1246 Charles 1^{er} d'Anjou frère de Louis IX, futur roi de Naples et de Sicile.

Certes des étapes durent être ménagées pendant deux siècles pour que la Provence pût être « unie à la France comme un principal à un autre principal », selon le mot de Frédéric Mistral, mais le rapprochement esquissé allait être fructueux, tandis que déjà saint Louis perçait sous Louis IX.

MICHEL FROMENTOUX

L'ANNONCIATION FÊTE NATIONALE AU LIBAN



Depuis le mois de mars dernier, l'Annonciation est devenue une fête nationale islamo-chrétienne au Liban en vertu d'une décision prise par le Conseil des ministres. En ce temps de zizanie, de déchirements, c'est là une mesure porteuse de foi, d'espérance et de charité.

On sait que la structure politique du Liban attribue la fonction de président de la République à un chrétien, celle de Premier ministre à un musulman sunnite, celle de président du Sénat à un musulman chiite. Pour eux, la Vierge Marie est la figure qui rapproche le mieux chrétiens et musulmans. Cheikh Mohammad Nokkari, secrétaire général de Dar el-Fatwa le rappelle en ces termes : « Marie

tient une place très importante dans l'Islam. Elle est la seule femme dont le nom est cité dans le Coran. » De son côté, le président de la Fondation maronite dans le monde, Michel Eddé, souligne que « le texte de l'Annonciation est quasiment identique dans l'évangile selon Saint Luc et la sou-rate de la famille d'Imran ».

LE CULTE ISLAMO-CHRÉTIEN DE MARIE

Dans le Figaro du 21 décembre 1979, Si Hamza Boubakeur déclarait : « L'invariable appellation "Issa Bnou Mariyamar" (Jésus, fils de Marie), associe l'Immaculée Conception à "l'oïnt" dans la fervente vénération que l'Islam porte à la mère et au fils. [Marie] est chère aux deux grandes religions inspirées : le christianisme et l'Islam. Chacune d'elles la vénère à sa manière avec respect et ferveur. L'Islam aujourd'hui voit en elle l'emblème d'un éternel appel à la réconciliation de tous les croyants autour d'un monothéisme pur tel qu'Abraham l'avait enseigné aux hommes... ».

Au cours du XX^e siècle, le professeur Massignon initia un pèlerinage islamo-chrétien qui avait lieu au Vieux Marché, dans les Côtes du Nord, pour vénérer les Sept Dormants d'Ephèse en leur chapelle édifée sur une crypte-dolmen. Vénération et pèlerinage très différents des haines fratricides fomentées par des États prédateurs.

JOSEPH SANTA-CROCE

UNE NOUVELLE SAINTE FRANÇAISE



Le pape Benoît XVI a procédé ce dimanche 11 octobre à la canonisation d'une Française, Jeanne Jugan, fondatrice des Petites Sœurs des Pauvres. Le Premier ministre François Fillon était présent à la cérémonie dans la basilique Saint-Pierre de Rome. Née à Cancale (Ile-et-Vilaine) en 1792, fille de pêcheurs, Jeanne fut aide-infirmière, puis domestique avant d'accueillir une première personne âgée, aveugle et

infirmes, dans son petit appartement de Saint-Servan-sur-Mer. Avec quelques compagnes, la courageuse Bretonne créa de petites communautés (Rennes, Dinan et Tours en 1848, Angers en 1850) appelées d'abord les Servantes des Pauvres et vivant de la quête. Puis l'expansion de la congrégation fut très rapide, sous le nom de Petites Sœurs des Pauvres, aujourd'hui répandue sur tous les continents. Jeanne resta dans la plus grande discrétion jusqu'à sa mort en 1879 à La Tour Saint-Joseph, près de Rennes, ne laissant aucun écrit mais seulement son bel exemple de charité.

Dans son homélie, le Saint-Père a salué Jeanne « comme un phare pour guider nos sociétés qui ont toujours à redécouvrir la place et l'apport unique » des personnes âgées. Il a relevé que « son charisme est toujours d'actualité, alors que tant de personnes âgées souffrent de multiples pauvretés et de solitude, étant parfois même abandonnées de leurs familles ». ■

LIVRES

Henri IV : du bon roi au tyran

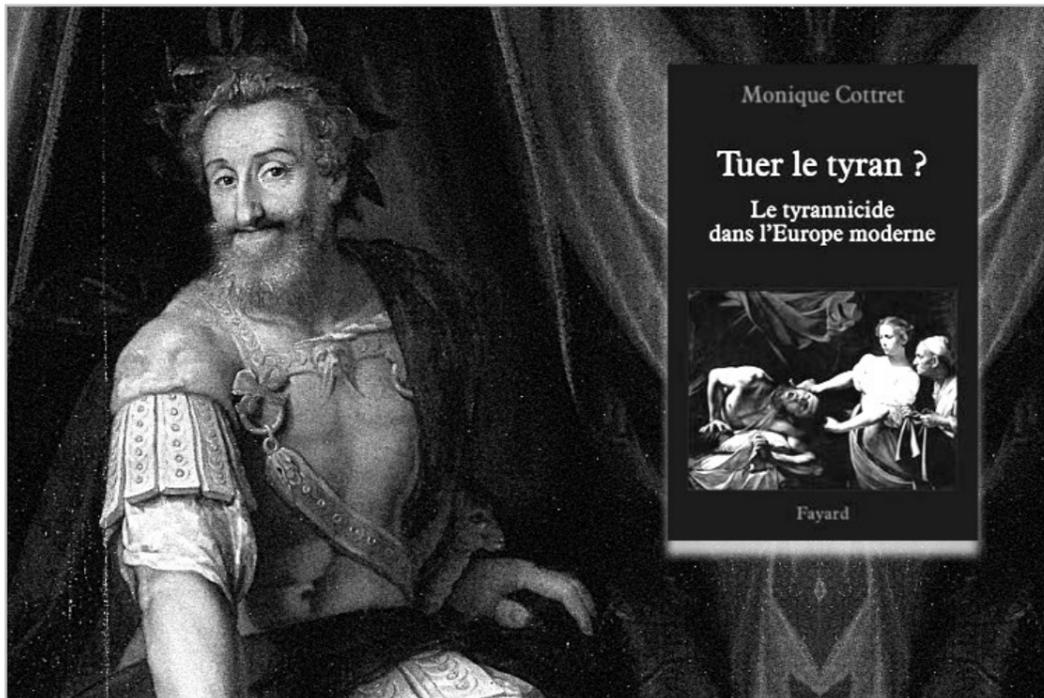
À l'approche du cinquième centenaire de l'assassinat d'Henri IV, le 10 mai 1610, rééditions et nouveautés vont abonder en librairie. Toutes tendent à comprendre un paradoxe : comment le roi le plus populaire de l'histoire de France a-t-il pu être victime d'un "tyrannicide" ?

La monumentale biographie que Jean-Pierre Babelon consacra au Béarnais en 1982 reparaît avec un appareil critique remis à jour tant est considérable la somme des études inspirées par l'homme et le règne. Elle n'a rien perdu de son importance ni de son intérêt. Une question la domine : eu égard à l'art de la communication du roi et de son entourage, l'image transmise à la postérité, et tellement familière, est-elle un reflet exact de la réalité, ou une savante fabrication destinée à influencer l'opinion, d'abord en sa faveur, puis dans le bien de la dynastie qu'il a fondée ? Le premier propos de Babelon est donc de faire le tri entre mythes et faits avérés, même si, très vite, la sympathie et l'admiration qu'il éprouve envers le Prince ne se cachent plus.

Un prétendu sauvageon

Une certitude s'impose : Jeanne d'Albret a tôt envisagé l'éventualité d'asseoir son fils sur le trône de France et l'image gracieuse de l'héritier de Navarre élevé en liberté parmi les paysans du Sud-Ouest, si elle n'est pas fausse et explique une part du caractère de Henri, ne doit pas occulter une autre facette de son personnage : tant par son père, Antoine de Bourbon, premier prince du sang, que par sa grand-mère maternelle, Marguerite d'Angoulême, sœur de François I^{er}, le prétendu sauvageon est un authentique Capétien qui sait rappeler combien il cousine de près avec les brillants Valois. Cependant, une partie de l'opinion, protestante, se rassure de savoir l'héritier potentiel étranger aux mœurs, supposées dissolues, de la Cour, et à l'influence de Catherine de Médicis, accusée d'avoir perverti la famille royale. Jeux de miroirs alternés en fonction des besoins du moment, de l'interlocuteur à séduire, des volontés de ses proches tant que Henri ne pourra s'en émanciper, des périls à éviter.

Catholiques et huguenots ont également reproché au Prince ses palinodies religieuses, ses apostasies successives, ses fidélités variables, sans comprendre que le jeune homme, au demeurant profondément croyant, peinait à entrer dans la querelle à laquelle, en son for intérieur, il n'attachait pas une grande importance. En quoi il différait non seulement de sa redoutable mère, mais aussi de ses contemporains des deux bords. Ce que certains ne lui pardonnèrent pas, quoique ce soit son trait de caractère le plus royal, celui, précisément, qui, le hissant au dessus des factions, fit de lui le pacificateur et le réconciliateur magistral que la



Henri IV vainqueur de la Ligue représenté en Mars par Jacob Bunel (Conservé au musée national du château de Pau.)

France, exsangue, attendait. Ce refus d'encourager les haines civiles, de trancher, de donner tort ou raison aux uns plutôt qu'aux autres ne pouvait qu'engendrer des rancœurs plus ou moins ouvertes. Celles qui, année après année, armèrent le bras de plusieurs régicides manqués, avant de mettre un couteau dans la main de Ravaillac.

Babelon ne laisse de côté aucun aspect de la personnalité royale ; surtout, il la resitue dans un contexte, un univers, dont Henri IV fut le produit, avant de s'en libérer, puis de le modeler à son image. Admirablement documenté, bien écrit, enthousiaste, son livre constitue une référence, agréable à lire de surcroît.

Mauvais calcul amoureux

Pourtant, à compter du printemps 1609, l'image du roi tend à se fissurer. La faute à la énième foudrue d'un homme qui, jamais, ne sut réfréner ses instincts amoureux, au risque de ruiner ses meilleurs efforts politiques. À cinquante-sept ans, âge avancé pour l'époque, Henri s'éprend de Charlotte de Montmorency, tondron de quatorze ans. Les convenances exigeant, pour avoir Charlotte, de la marier d'abord, le roi rompt les fiançailles de la jeune fille avec son ami Bassompierre, qu'il ne veut pas cocufier, et lui fait épouser son neveu Condé ; homosexuel notoire, celui-ci ne sera pas un rival.

Mauvais calcul... Condé, s'il n'est pas porté sur les femmes, ne veut pas jouer les maris complaisants. Il enlève son épouse et fuit avec elle à Bruxelles, chez l'archiduc Albert, frère de l'em-

peur d'Autriche, et l'archiduchesse Claire-Eugénie, fille du roi d'Espagne. Autrement dit, chez l'ennemi. Le vaudeville tourne à l'incident diplomatique. Pour récupérer Charlotte, sous prétexte d'intervenir dans la succession de Clèves, disputée entre principicules catholiques et protestants, Henri IV est prêt à envahir les Pays-Bas espagnols et à déclencher une guerre mal engagée. Folie mise en branle si un dément venu d'Angoulême n'avait, la veille du départ pour la frontière, frappé rue de La Ferronnerie...

Tout a-t-il été dit sur les circonstances du crime ? Jean-Christian Petitfils, auteur de biographies bourbonniennes qui, de Louis XIII à Louis XVI en passant par le Régent, font autorité, ne le pense pas. Selon lui, la solution à une énigme qui fit couler tant d'encre dormait dans les archives, si évidente que des générations de chercheurs, obnubilés par des pistes plus excitantes, sont passées sans les voir.

Les mystères d'un crime

L'Assassinat d'Henri IV, mystères d'un crime, commence par un rappel haletant des faits, cerne Ravaillac, psychopathe en proie à des pulsions meurtrières obsessionnelles qui, plusieurs fois, est venu à Paris dans l'intention de tuer le roi. Il est difficile d'empêcher ces tueurs-là de passer à l'acte. Henri IV, qui a échappé à maints attentats, le sait, et s'en remet à la Providence. Mais la Providence va lui manquer... Alors que les signes prémonitoires inexplicables s'accumulent, le Roi court au devant de sa destinée, comme emporté par la fatalité.

Mais tous ces signes sont-ils inexplicables ? Qui, depuis des mois, fait courir des prophéties alarmistes sur la mort du Béarnais ? Comment se fait-il qu'à l'étranger, le crime ait été annoncé une semaine avant d'être commis ? Pourquoi Ravaillac, halluciné nourri de discours incendiaires mais absolument ignorant du fonctionnement de l'État, a-t-il attendu le sacre de la reine, qui assurait la régence, donc la continuité des institutions, pour frapper, alors qu'il n'avait plus les moyens de rester à Paris ? Peut-on supposer que, menacé de mourir sans absolution, ce dévot ait menti et couvert ceux qui l'avaient poussé à l'acte ? Qui étaient les personnages avec lesquels des témoins le virent ? Et les cavaliers qui, le crime commis, tentèrent de le tuer ?

Tyrannicide

Petitfils reprend les faits, disèque, éclaire, réexamine les pistes : complicité de Marie de Médicis, vengeance de l'ancienne favorite, Henriette d'Entragues, et de son amant Épernon, services secrets espagnols. Prouve qu'aucune ne tient la route. Les indices, en revanche, pointent dans une même direction et désignent un coupable que tous couvrirent, afin d'éviter les retombées catastrophiques d'une accusation portée contre lui. Hypothèse étayée, convaincante, qui donne sans doute le fin mot de l'énigme.

Ravaillac se plaignit qu'on l'avait persuadé que son geste serait bien reçu, quand il suscita indignation et fureur. C'est qu'Henri IV n'entraînait pas, selon l'opinion, dans la catégorie des tyrans contre lesquels la ven-

geance publique peut sévir. Ravaillac s'inscrit dans un courant typique de l'époque, induit par les haines religieuses. Monique Cottret publie une intéressante étude, *Tuer le Tyran ? Le tyrannicide dans l'Europe moderne*, qui définit, avec une *maestria* époustouflante et une érudition jamais prise en défaut, les enjeux d'un débat sorti de la théorie pour gagner la rue, et inciter aux passages à l'acte.

Les réticences de l'Église

Au vrai, ce n'est pas saint Thomas d'Aquin, souvent cité mais mal compris, qui justifie le crime politique, l'Église restant plus que réticente. Mieux vaut chercher du côté des penseurs protestants, prêts à tout pour détrôner Marie Tudor ou Marie Stuart, coupables d'être des femmes, tare rédhibitoire qui s'effacera curieusement quand Elizabeth règnera sur l'Angleterre, mais surtout d'être fidèles à Rome. Les Espagnols, et la papauté, riposteront sur le même ton. Guillaume d'Orange, *stathouder* de Hollande, sera, en 1583, avant Henri III et Henri IV, la plus emblématique victime de cette frénésie, Philippe II ne se cachant pas d'avoir encouragé le geste. Cependant, les souverains régnants ne tarderont pas à comprendre le danger de ce jeu, et l'élasticité de la notion de tyran. Dès lors, la personne du roi deviendra, un temps, intouchable, les rancunes se focalisant sur des seconds rôles, commodes boucs émissaires. À moins que le "peuple" lui-même s'arroge le droit de condamner et de tuer : Charles I^{er} et Louis XVI en seront victimes, parce que la notion de tyran sera confondue avec celle de roi...



À ces crimes réels correspondent, dans l'imaginaire collectif, les défouloirs que sont théâtre, littérature, peinture. Monique Cottret explique la place tenue pendant deux siècles dans les arts par les figures emblématiques de Judith et de Brutus. Quand le trouble Lorenzaccio leur succédera sur la scène, le monde aura changé et l'idée même de tyrannicide perdu son sens.

ANNE BERNET

* Jean-Pierre Babelon : *Henri IV* ; Fayard, 1 105 p., 34 €.

* Jean-Christian Petitfils : *L'Assassinat d'Henri IV* ; Perrin, 330 p., 20,90 €.

* Monique Cottret : *Tuer le Tyran ?* ; Fayard, 450 p., 25 €.

BOUTEILLES SANGLANTES

Deux œnologues détectives traquant, à travers les vignobles et les chais, des assassins tapis entre les ceps et les bouteilles, tel est l'argument de la série *Le Sang de la vigne* de Jean-Pierre Alaux et Noël Balen.



Au vrai, plus que des intrigues policières souvent légères, il s'agit d'occasions de se familiariser avec l'univers du vin et de se promener à travers des terroirs en égrenant les noms de crus plus ou moins célèbres, pas toujours financièrement accessibles, mais tentateurs, même pour les amateurs des moins éclairés. C'est l'un des agréments de la série de vous guider intelligemment dans un choix éventuel.

UNE BONNE CUVÉE

Pour faire connaissance avec Benjamin Cooker, mi bordelais mi britannique et son adjoint, le séduisant Virgile, commencez par *Boire et déboires en Val de Loire*, lorsque, chargés de vinifier la cuvée du fameux comédien Dieumegarde, les deux œnologues sont témoins de l'empoisonnement de la compagne de l'acteur. Outre une réjouissante peinture des milieux du cinéma à travers l'un de ses monstres sacrés, et quelques appréciations intéressantes du métier d'écrivain, vous en tirerez une envie incoercible de déboucher une bouteille de Vouvray. Poursuivez avec *Saint Pétrus et le saigneur*, où un tueur en série terrorise Bordeaux et laisse près de ses victimes, peu recommandables, des bouteilles de ce grand vin datant de l'Occupation. Pas de clichés politiquement corrects ici. Dans le désordre, prenez *Coup de tonnerre dans les Corbières*, prétexte à une galerie de personnages savoureux gravitant autour d'une curieuse maison d'édition et à quelques aphorismes inspirés. *Une bouteille entre deux mers* vous entraînera ensuite dans les ruines de la Sauve Majeure, quand le patrimoine national attire trop des Américains sans scrupule. Seuls les ballons alsaciens ont moins inspiré les auteurs, *Vengeances tardives en Alsace* se révélant le plus poussif de la série. Tant pis pour les amateurs de Gewürztraminer !

ANNE BERNET

* *Fayard* ; entre 180 et 250 p. le volume ; entre 17 et 18 euros pièce.

□ **QUAI BRANLY**

Voyage photographique

Trente-deux pays, cinquante photographes dénichés sur le terrain, du Brésil au Caucase en passant par le Liban, le Japon, l'Iran ou les Philippines... Photoquai 2009 propose un instantané du monde non occidental.

Dans un entretien accordé à Manou Farine, Stéphane Martin, président du musée du quai Branly précise les caractéristiques de Photoquai 2009 : « En raison du succès rencontré par la première biennale, Photoquai 2007, nous avons décidé de prolonger d'un mois l'actuelle biennale, jusqu'au 22 novembre 2009. Nous avons d'autre part prévu de nommer un commissaire général différent pour chaque édition. [...] Cette année, c'est un passeur idéal, Anahita Ghabaian Etehadieh, galeriste et historienne de l'art iranien qui pilote Photoquai. [...] Assez logiquement, c'est donc l'Iran qui est mis à l'honneur. Pour le reste, nous avons conservé l'idée de confier le repérage des photographies à des commissaires non occidentaux [...] ce qui leur permet de se détacher du seul regard occidental et de déplacer les centres de gravité de l'interprétation. »

L'Iran à l'honneur

Anahita Ghabaian Etehadieh déclare : « La biennale met l'Iran à l'honneur par différentes expositions. [...] Lors de sa présentation à la presse, j'avais commencé par un poème d'Aragon qui citait Saadi, Hafiz, Omar Khayyam. Il y avait là à la fois l'Iran et la France, mon pays d'adoption. Je crois que cela définit assez bien ce qui me construit. Il n'y a pas un Iranien qui commenterait un texte sans laisser la parole à un poète. » elle ajoutait : « L'artiste brésilien Cildo Meireles a coutume de dire que tout individu civilisé vise au poétique ; mais il ajoute que le monde dans lequel il vit souffre de tant de maux, qu'il ne peut se permettre de l'être. Nous avons avant tout voulu une sélection poétique, mais nous ne pouvons pas ne pas être poli-



tiques. Je crois que Photoquai 2009 est un peu le résultat de cette double observation. [...] Après avoir visionné de grandes quantités de photographies pendant plus d'un an, nous avons déplacé et replacé les images choisies des centaines et des centaines de fois, jusqu'à ce que le parcours devienne évident. »

Perception du monde non occidental

Sans angélisme ni misérabilisme, le principe de base des tandems de commissaires a été conservé associant des correspondants issus des zones géographiques concernées et des spécialistes français. Trente-deux pays, des centaines d'images inédites, cinquante photographes dénichés sur le terrain, du Brésil au Caucase en passant par le Li-

ban, le Japon, l'Iran ou les Philippines... combinent ensemble un possible instantané du monde non occidental.

Il reste que si les projets ont d'abord été retenus pour une qualité de regards que la directrice artistique a voulu poétiques, nombre de ces images sont travaillées par des questions d'actualité sociale, politique ou environnementale. En témoigne la "spectacularisation" de la pollution industrielle à l'œuvre dans les tirages féériques du Chinois Lu Guang. Versant politique, les paysages défilent, à l'image de ceux de Karen Nissoyan, photographiés dans l'urgence sur la route entre l'Arménie et la Turquie. Des images de jonction que l'effet d'accélération et de vitesse précipite dans un espace rêvé de réconciliation. Des scènes extraordinaires reprises par la vie quo-

tidienne, à l'image de celles fixées par Abbas Kowsario, maintenant au loin un groupe de femmes les pieds dans l'eau, venues se distraire dans une station balnéaire du Nord de l'Iran, contraintes dans leurs longs vêtements noirs... Beaucoup de ces séries photographiques combinent alors ancrage social et lecture politique. La Mexicaine Daniela Edburg ourdit des compositions pompières et féroces, transcription de scénarios de série Z, avec dans le rôle de monstre la société de consommation. Conflits culturels et religieux, déracinements et migrations, les errances identitaires ne sont pas en reste. Le Canadien d'origine iroquoise Jeff Thomas bouscule les échelles et les registres en installant des petites figurines dans un décor réel, sorte de réintroduction littérale mais invisible des Indiens dans leur espace originel.

Désolation

En écho à Photoquai 2009, il convient de signaler au musée du quai Branly, mezzanine ouest, l'exposition *165 ans de photographie iranienne*. Bahman Jalali et Hassan Sarbakhsikian y esquissent une possible histoire iranienne du médium. L'exposition débute à la source. Nassereddin Shah (1831-1896) rapporte d'Europe appareils et procédés photographiques naissants. Le photographe de cour, Antoine Serouguine est un observateur créatif de la dynastie Qadjar. Au début du siècle suivant, la spectaculaire modernisation de la société civile menée par Reza Shah Pahlavi (1878-1944) accélère le développement d'une photographie commerciale. Avec les événements de 1979, lors de la guerre contre l'Irak, les images seront prises presque exclusivement par les photographes iraniens.

L'impression globale du monde par lui-même reste assez désolante. Impossible de reprendre la formule de Leibniz : « Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. »

PERCEVAL

* L'exposition sur le quai Branly est accessible au public, de jour comme de nuit, tous les jours de la semaine. Un catalogue est édité pour l'occasion : coédition du Quai Branly-Actes-Sud, 200 p., 250 illustrations, 30 euros.

RAINER MARIA RILKE AU THÉÂTRE

En cette rentrée où les nouveaux spectacles abondent mais parfois ne sont que reprise de vieux succès, usés à la corde, pour faire sourire, voire rire jaune, il est agréable d'être convié à une soirée qui vous élève quelque peu au-dessus du climat ambiant. Bérangère Dautun et sa compagnie Titan nous présentent au théâtre de la Huchette une œuvre de profondeur et de sensibilité d'après les *Carnets* de Rainer Maria Rilke. C'était une gageure de tenter cela. Il fallait adapter le texte qui est un dialogue entre deux êtres proches dans

l'affection mais séparés dans l'espace et le temps. Rilke est alors à Paris - pour lui un exil. Il se ressouvient de la maison de famille, aujourd'hui abandonnée, des meubles, des tableaux, du jardin et de ses odeurs ; tout lui est recherche du temps enfui : ah le parfum des fleurs sur la robe de sa mère ! On pense au petit Marcel, attendant le cœur battant la venue de la sienne près de son lit. Par dessus les lieues et les ans, un dialogue émouvant et pudique s'installe. Bérangère Dautun, telle une madone bienveillante, conseille et console le fils absent ; le lien entre eux est tendre et fort et la comédienne en exprime toute la finesse et la

subtilité. Dans cette entreprise, elle est épaulée par Guillaume Bienvenu, jeune interprète formé au cours du maître Jean Laurent Cochet qui campe un élégant Malte. Ce dernier surmontera ses terreurs, appréhendera le futur avec, en viatique, l'objurgation maternelle : « N'oublie jamais de faire ton vœu, Malte, car il ne faut jamais cesser de désirer. » Exigeante devise pour toute vie.

MONIQUE BEAUMONT

* Les Cahiers de Malte Laurids Brigge, de Rainer Maria Rilke ; les samedis à 21 heures jusqu'au 28 novembre ; théâtre de la Huchette, 23 rue de la Huchette, Paris 5^e ; 01 43 26 38 99.



Le poète autrichien Rainer Maria Rilke (1875-1926) d'après un dessin d'Emil Orlik (1917)

□ DOMINIQUE VENNER

« Un autre destin pour l'Europe »

Ernst Jünger ne s'est pas contenté d'écrire, il a vécu ce qu'il a écrit, rapporte son biographe Dominique Venner. En lui s'unissait l'homme de haute culture et l'homme d'action qui avait célébré « la guerre notre mère ». Portrait d'un Allemand francophile.

L'ACTION FRANÇAISE 2000 - Pour nombre de lecteurs, Jünger est l'auteur d'*Orages d'acier*. En quoi ses livres de guerre tranchent-ils sur les publications nées de 14-18, notamment en France ? Dominique Venner - Durant les quatre années dans les tranchées, à la tête d'une troupe d'assaut, Ernst Jünger fut une tête brûlée comme on en rencontre peu. Mais ce casse-cou aux quatorze blessures, titulaire des plus hautes décorations, se révéla ensuite un écrivain unique qui a su dire l'intensité de ce que tant d'autres avaient vécu. Se souvenant de la grande offensive du 21 mars 1918, il écrit par exemple : « La force de l'assaut arrivait avec tant de vigueur qu'un sentiment de bonheur, de sérénité me saisit... » Cet étrange bonheur du combat, d'autres soldats l'ont décrit. En France, Drieu la Rochelle ou René Quinton. Mais ce qui distingue Jünger, c'est l'absence de haine au lendemain d'une guerre perdue, suivie de la paix humiliante de Versailles. Comment ne pas être frappé par ses mots : « On honore d'abord l'héroïsme chez l'ennemi »... L'esprit chevaleresque restera toujours sa marque. Ce qui le distingue encore, c'est le refus de l'accablement provoqué chez beaucoup par les hécatombes géantes de la guerre. Il en rejette la matérialité écrasante. Pour lui, l'énergie psychique est supérieure à la domination universelle de la matière, de la marchandise ou de la technique. C'est une pensée qui conserve toute sa force.

Régénération intérieure

L'AF 2000 - Les récits de guerre ne sont qu'un aspect de l'œuvre de Jünger. Vous vous êtes intéressé, dans votre essai, à *Sur les falaises de marbre*, une rupture dans sa vie et sa pensée. Comment faut-il interpréter ce roman allégorique, quelle était l'intention de Jünger en l'écrivant ? D.V. - Avant d'écrire ce roman en 1939, à la veille d'une nouvelle guerre qu'il désapprouvait, vingt années chargées de violences s'étaient abattues sur l'Allemagne. D'abord des années de guerre civile jusqu'en 1923. Puis des années de bouillonnement intellectuel intense jusque vers 1930. Enfin, à la suite de la crise de 1929, dévastatrice pour l'Allemagne, l'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933. Durant l'effervescence intellectuelle qui a précédé, Ernst Jünger s'imposa comme l'écrivain politique le plus original de sa génération. On l'a défini comme « nationaliste révolutionnaire ». Mais son nationalisme était orienté vers une régénération intérieure, jamais contre la France, par exemple. C'était pourtant un nationalisme meurtri par la défaite,

Dominique Venner, directeur de *La Nouvelle Revue d'histoire*, est d'abord un historien de qualité, dans toutes les acceptions du terme. Sa bibliographie tranche sur la médiocrité de la production commune par son exigence, son dédain de la facilité, et un goût certain pour les sujets allant à l'encontre du politiquement correct et du mol consensus contemporain. À travers l'étude historique, Dominique Venner propose une analyse profonde, lucide, mais

optimiste, des maux de notre époque, en remontant à leur racine ; il offre aussi à son lecteur des remèdes intemporels et des raisons d'espérer. Son plus récent ouvrage, *Ernst Jünger, un autre destin européen*¹, à travers un portrait de l'écrivain allemand, se révèle un subtil et profond jeu de miroirs, la vie de l'homme reflétant son monde et son temps.

1 - Le Rocher, 235 p., 18 euros.



ce qui l'a rapproché un moment d'Hitler, alors peu connu. Puis il a découvert que ses propres idées, dans leur générosité, ne coïncidaient pas du tout avec celles du Führer national-socialiste. Aussi était-il déjà dans l'opposition dès 1933. Opposition qui ne fera ensuite que grandir. Le roman *Sur les falaises de marbre* traduit sa condamnation du régime autant que son retrait définitif de l'action politique.

L'AF 2000 - Son évolution, du lieutenant de 1918 à l'homme désenchanté de 1933, est singulière. Elle aurait pu lui coûter cher. Vous rapportez ce mot attribué à Hitler : « On ne touche à Jünger. » Pourquoi ? D.V. - Hitler ne cessera de respecter en Jünger le combattant héroïque de 14-18, et l'écrivain qui avait donné un sens au destin de la génération des tranchées.

L'AF 2000 - Le courage intellectuel se substituerait-il désormais au courage militaire ? D.V. - Chez Jünger, l'un n'allait pas sans l'autre. Courage intellectuel, certainement, mais surtout distance, hauteur de vue et refus du nihilisme, que l'on peut définir comme la réduction de toute chose à sa part inférieure.

L'AF 2000 - Est-ce la raison pour laquelle Jünger fascine, alors qu'il est aux antipodes des façons d'être du monde actuel ?

D.V. - Jünger a été en effet souvent célébré par des intellectuels que hérissent pourtant tout ce qu'il symbolise. C'est un mystère étrange, révélateur sans doute chez nos contemporains d'un certain inconscient différent des conventions du langage. La faveur dont bénéficie cet Allemand francophile suggère que le contenu de ses livres répond à un certain mal de vivre proprement français.

Le sens de la tenue
L'AF 2000 - Revenons sur le sous-titre, *Un autre destin européen*. En quoi Jünger incarne une promesse d'espoir pour notre civilisation ? D.V. - On ne peut oublier que Jünger a écrit de Paris : « Cette ville m'est devenue une deuxième patrie spirituelle, elle symbolise tout ce que je chéris dans l'ancienne culture. » En lui s'unissait l'homme de haute culture et l'homme d'action qui avait célébré « la guerre notre mère ». La pensée libre associée à la décision, ce sont là des traits proprement européens depuis toujours. Jünger en manifeste la réconciliation. Il n'avait de surcroît aucune estime pour l'idéologie des "droits de l'homme", contre laquelle il a écrit, dans son essai *Le Travailleur*, un réquisitoire cinglant. Surtout, il était habité par un esprit chevaleresque et un sens de la tenue inaltérables. Sa tenue physique traduisait celle de

Le sens de la tenue

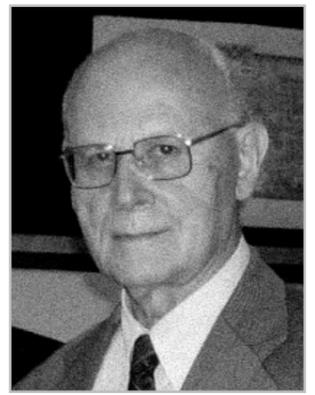
son esprit. Avoir de la tenue, c'est aussi se tenir à distance. À distance des passions basses et de la bassesse des passions. Jünger ne s'est pas contenté d'écrire, il a vécu ce qu'il a écrit. En cela, il est un exemple rare. De tels exemples réorienteront un jour ou l'autre le destin européen.

L'AF 2000 - Vous-même avez été militant de l'Algérie française, période évoquée dans *Le Cœur rebelle*. Qu'en pensez-vous avec le recul du temps ? Quelles leçons en tirez-vous ? D.V. - Je me suis certainement livré beaucoup plus que Jünger aux ivresses du romantisme politique. Puis j'ai découvert que cette voie n'était pas faite pour moi. Je ne me voyais pas grimper éternellement sur des barricades imaginaires. Mais sans cette expé-

rience, les complots, la prison, les retournements soudains, les serments trahis, la jobardise du grand nombre, la lâcheté des uns, le courage des autres, oui, sans cette réalité vécue, méditée et chèrement payée, je ne serais pas devenu l'historien que je suis.

Un espace de liberté
L'AF 2000 - Parlez-nous de *La Nouvelle Revue d'Histoire*, bimestriel qui tranche au milieu des publications historiques actuelles. D.V. - L'intention première était de créer un espace de liberté afin d'échapper au conformisme de la pensée uniforme. Nous voulions aussi donner la parole à des historiens venus d'horizons souvent très différents, et qui ne se rencontreraient pas. Nous souhaitons rompre les frontières isolant disciplines et connaissances, pratiquer, autant que possible l'histoire comparée des époques, des nations et des civilisations. Nous souhaitons encore prouver un esprit différent, associer la qualité de l'écrit à celle de la maquette et aux couleurs d'illustrations intelligentes. Notre intention était enfin de réveiller la longue mémoire de notre civilisation qui trouve ses origines spirituelles dans la Grèce antique, ainsi que Charles Maurras l'a admirablement montré.

L'AF 2000 - Vous portez sur l'avenir un regard optimiste. Pourquoi ? D.V. - L'espoir mène plus loin que la complaisance pour les idées noires. C'est une question d'hygiène mentale. Quand on a vécu, entre autres, l'effondrement du communisme que tout le monde croyait éternel, et l'affaiblissement maintenant du système américain, cela évite d'imaginer l'avenir comme un prolongement du présent. S'il existe une loi dans l'histoire, c'est l'inattendu.



Dominique Venner

Propos recueillis par Anne Bernet

L'ACTION FRANÇAISE **TARIF DES ABONNEMENTS**
(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	65 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. Courriel

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement
Bulletin à retourner à *L'Action Française 2000*
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - C.C.P. Paris 1 248 85 A

IMPASSE DÉMOCRATIQUE

Moult nonistes contestent la légitimité du référendum autorisant la ratification du traité de Lisbonne par l'Irlande ; la démocratie n'a-t-elle pas été bafouée ? Qu'importent les 67 % de suffrages exprimés en faveur du "oui" : organiser une seconde consultation, c'était mépriser la "volonté du peuple", dont certains s'imaginent qu'elle s'exprime dans le décompte d'opinions aléatoires. Entorse à leurs principes, ces rhéteurs semblent refuser au peuple le droit de changer d'avis ! À juste titre, ils observent qu'on se gardera de le consulter à nouveau après lui avoir arraché son accord. L'hypocrisie est certes inhérente à l'entretien du mythe démocratique. Soulignons néanmoins qu'un "oui" ne saurait être traité comme un "non" dès lors qu'un contrat est en jeu - ici un accord liant vingt-sept États. M^e Eolas l'illustre sur son blog avec un exemple concret : l'installation d'un ordinateur requiert l'acceptation du contrat d'utilisation. « Si vous refusez, votre ordinateur ne marchera pas. Mais vous aurez la satisfaction d'être libre face à votre écran noir. » Après avoir cliqué "oui", il fonctionnera, mais « ne vous demandera plus à chaque allumage si vous acceptez les conditions contractuelles. Inutile : vous les avez acceptées et êtes lié par elles. » Cela relève, somme toute, du bon sens. Contestable en théorie, l'invocation de la démocratie se retourne naturellement contre les souverainistes. Défendant son principe, ceux-ci s'opposent à des contradicteurs qui, loin de le rejeter, semblent l'encenser avec d'autant plus de ferveur qu'ils entendent l'appliquer dans un cadre supranational dont il était jusqu'alors exclu. Or, l'influence des gouvernements s'étiolera à mesure que sera comblé le "déficit démocratique" affublant l'Union européenne. À quelques jours du référendum, Pierre Lellouche évoqua « le sort institutionnel de 500 millions d'Européens » placé « entre les mains de 3 ou 4 millions d'Irlandais ». Un scandale démocratique ! Déjà illusoire dans un cadre national, la pratique de la démocratie l'est plus encore au niveau européen. Mais se risquer à l'expliquer, n'est-ce pas commencer à écorcher son mythe ? Cela réclamerait, quoi qu'il en soit, une attention du public bien difficile à capter. En cas de victoire du "non", la démocratie aurait fourni un prétexte idéal aux européistes soucieux de passer outre la décision d'un État souverain... Entre souveraineté et démocratie, le choix apparaît inévitable.

GRÉGOIRE DUBOST

□ LIVRE POLITIQUE

Libérer l'histoire de l'idéologie

Louis Dimier dénonce la déformation du passé français par la Révolution. Mais la rectification des faits ne constituait pour lui « qu'une partie de la besogne » ; « il fallait de plus restituer le vrai sens des faits dûment établis ».

Louis Dimier a placé cette phrase en exergue de son livre *Les Préjugés ennemis de l'histoire de France* ¹ : « L'histoire imparfaitement observée nous divise : c'est par l'histoire mieux connue que l'œuvre de conciliation doit commencer. » (Fustel de Coulanges) On lit aussi : « À Charles Maurras en hommage amical des idées que lui doit ce livre. » Louis Dimier (1865-1943) fut professeur de lettres et soutint une thèse d'histoire de l'art. Suspendu de l'université pour avoir protesté contre l'expulsion des maristes de Valenciennes sous le gouvernement Combes, il rallia l'Action française dès 1903 et il participa à la création de l'Institut où il occupa la chaire Rivarol. Il se brouilla avec l'AF entre 1924 et 1925 pour des raisons complexes et raconta ses années d'engagement dans un livre amer, *Vingt ans d'Action française*. Son éloignement et ses rancœurs ne font pas oublier ce qu'il fut pendant de longues années auprès de Maurras et les excellents livres qu'il publia. Après sa rupture, il s'occupa d'histoire de l'art où il excellait.

L'esprit du livre

Dans *Les Préjugés ennemis de l'histoire de France*, il dénonce la déformation du passé français par la Révolution : « Je ne pouvais souffrir que mon propre pays fût condamné dans son passé par des hommes dont la friponnerie est peu de chose, si on la compare à leur sottise. »



Vercingetorix jette ses armes. Par Lionel Royer, 1899

Les vilains Romains détruisant une civilisation supérieure... Une thèse contraire aux données de l'histoire

Il va donc revenir sur un certain nombre de points : « J'ai nommé ces chapitres du nom de préjugés. Ce nom indique qu'il s'agit d'autre chose que des faits. La rectification des faits n'était qu'une partie de la besogne ; il fallait de plus restituer le vrai sens des faits dûment établis. Ce sens méconnu n'est pas un moindre mal que les événements controuvés ; il ne tend pas moins à faire détester le passé de notre pays ; il n'a pas fait un moindre objet des soins de la Révolution dans sa conspiration contre l'Histoire. »

Dimier va chercher à redresser ce que l'idéologie révolutionnaire a déformé pour justifier la

République. Et de citer un joli mot de Fustel de Coulanges qui recommande le respect des faits et de leur contexte en parlant de « la chasteté de l'Histoire ».

Le plan de l'ouvrage

Dimier commence par faire un sort au celtisme - les vilains Romains ont détruit une civilisation supérieure - et au germanisme - la Gaule médiévale entièrement formée par les Germains et germanisée - deux thèses contraires aux données de l'histoire, il en vient à l'œuvre des Capétiens, la création de la France.

Pour la monarchie capétienne, il redresse le préjugé démocratique qui fait mépriser la fonction royale, le préjugé économique qui pousse à mépriser l'œuvre militaire des Capétiens, construisant peu à peu le pays, le préjugé féodal qui conduit au mépris de l'ordre royal au nom d'une fausse notion de liberté : certains ont voulu faire de Louis XIV, mieux, de François I^{er}, mieux encore, de Philippe le Bel, les fossoyeurs des libertés féodales qui déformèrent l'ancienne monarchie. Bainville s'amusait à leur dire avec sa froide ironie que les Capétiens avaient dévié dès Robert II !

Tour d'horizon historique

Après avoir renvoyé dos à dos les détracteurs du Moyen Âge qui voient dans la Renaissance la libération des « ténèbres » et les thuriféraires d'un paradis médiéval qui n'a jamais existé (tous idéologues hostiles à « l'œuvre de conciliation »), Dimier fait la revue critique des revendications des partis qui cherchèrent à déchirer le tissu français et sont présentées comme des victimes de la monarchie, Albigeois, protestants, jansénistes. Il achève son tour d'horizon en étudiant la notion d'absolutisme et constate que « la tyrannie de Louis XIV n'a gêné que des gens qui n'ont pas vécu sous son règne ».

Le livre se termine sur un discours prononcé en 1905 pour le 75^e anniversaire de la naissance de Fustel de Coulanges, le grand historien qui, le premier, dans *l'Histoire des institutions politiques de l'Ancienne France*, nous a libérés des préjugés ennemis de notre passé, qui empoisonnent notre présent et obèrent notre avenir.

GÉRARD BAUDIN

1 - Nouvelle Librairie Nationale, 1907 ; nouvelle édition revue et corrigée, même éditeur, 1917.

Commémoration des victimes du terrorisme



À l'Hôtel national des Invalides, le 19 septembre dernier, le Mémorial des Rois et le Comité international contre le terrorisme se sont associés pour commémorer les victimes du terrorisme ¹. Il s'agissait de témoigner d'un devoir de mémoire accompagné d'un appel à la vigilance contre le terrorisme islamiste, sinistre héritier du terrorisme d'État né sous Robespierre lors de la Révolution dite française. Robespierre s'inspire du *Contrat social* de Rousseau. Le gouvernement doit, selon lui, obéir à ce qu'il appelle la volonté générale. L'historien israélien Talmon écrit : « Si l'on fait constamment appel au corps du peuple et non plus à un groupe de représentants, et que l'on place en même temps l'unanimité en postulat, il devient impossible d'échapper

à la dictature. [...] Si c'est l'unanimité que l'on désire il faut l'obtenir en usant d'intimidation, en truquant les élections ou en noyant l'expression populaire spontanée autour d'activistes qui organisent des pétitions, des démonstrations publiques et de violentes campagnes de dénonciation. C'est ainsi que les Jacobins et les organisateurs [...] des journées révolutionnaires et autres formes d'expression directe de la volonté du peuple interpréteront Rousseau. Rousseau démontre clairement la relation étroite qui existe entre la souveraineté populaire poussée à l'extrême et le totalitarisme. » ² Le terrorisme islamiste a été enfanté par une autre révolution à vocation également totalitaire. Sous une autre appellation, le mythe sanguinaire de la volonté générale produit les mêmes effets.

D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE

À l'origine de la Révolution française, il y a l'intense activité des libellistes stipendiés par les services anglais, le travail de sape des "sociétés de pensée" révélé par l'historien Augustin Cochin. Au résultat, les journées de massacre de la Révolution sont le fait de six mille hommes, la lie de la population. Quant à la mise en place de la Terreur, elle provient d'une infime minorité fortement structurée

qui provoque le génocide appliqué à la Vendée. Pour ce qui est de la révolution islamiste, elle a été l'œuvre commune des services secrets américains, anglais et soviétiques qui surmontèrent leurs intérêts contradictoires pour assassiner l'Iran. Une formidable campagne de désinformation a entraîné des "intellos" des États-Unis et de France - la "gauche caviar" - (d'autant plus haineux qu'ils ignoraient tout de l'Iran) pour soutenir l'installation de M. Khomeiny. « Cette révolution totalitaire », comme l'écrivit le président Chahpour Sadler, « a été fomentée contre l'une des plus anciennes monarchies continues de l'histoire du monde indo-européen ». « Il n'est pas anodin que le chaos actuel résulte du renversement du roi (shah), métamorphosant la monarchie perse pro-occidentale en une république violemment anti-occidentale, nouvelle matrice depuis trente ans (1979-2009) et constituant désormais une des principales menaces contre la civilisation chrétienne occidentale, comme la civilisation royale perse... » et contre toute civilisation. ■

1 - Chahpour Sadler est président du Mémorial des Rois et cofondateur du Comité international contre le terrorisme (ICAST).

2 - Jacob Leib Talmon : Les Origines de la démocratie totalitaire ; Calman Lévy, Paris, 1966.

Manifestation du 11 novembre

Le 11 novembre 1940, la France, encore sous le choc de la Première Guerre mondiale, était occupée par l'armée allemande. La première manifestation publique contre l'occupation eut lieu ce jour-là sur les Champs-Élysées. Cette année encore, les jeunes patriotes, nationalistes et royalistes, par-delà la droite et la gauche, se retrouveront pour honorer la mémoire de nos aînés.

Nous déposerons une gerbe sous la plaque commémorative, sise tout en haut des Champs-Élysées. Un pot de l'amitié suivra le dépôt de gerbe. Venez nombreux !

Rendez-vous à la sortie "Champs-Élysées" du RER A Charles-de-Gaulle à 20 heures précises le 11 novembre 2009.



CERCLES D'ÉTUDE

Vendredi 16 octobre
Marc Savina : "1795-1830, des restaurations successives"
Vendredi 23 octobre
Henri Lagrange : "Daniel Cordier, premier résistant d'AF"
Vendredi 6 novembre
Olivier Perceval : "Actualités et politique générale"

Rendez-vous à 19 h 30,
10 rue Croix-des-Petits-Champs,
Paris 1^{er} (métro Palais Royal).

VENTES À LA CRIÉE

Les ventes à la criée ont bien redémarré ; qui n'a toujours pas été intégré à une équipe ? N'oublions pas que la vente du journal est et doit rester l'activité principale des camelots du

Roi. Aussi, où que vous soyez, n'hésitez pas à rejoindre nos équipes.

Pour Maubert-Mutualité et la Quartier latin, prendre contact avec Frédéric Wincler : fredericwincler@yahoo.fr ; pour Montparnasse, Notre-Dame-du-Lys, Rennes, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Michel, prendre contact avec Jean-Baptiste de l'Aviath au 06 81 55 36 78..

BLOG AFE

Retrouvez l'Action française étudiante, sur son blog :
www.afe-blog.com

Vous y trouverez les nouvelles les plus récentes sur l'activité étudiante, ainsi que des articles de fond.

COMMUNIQUÉ

Des délégations des comités directeurs de l'Action française et de la Restauration nationale se sont réunies le samedi 10 octobre au 10 rue Croix-des-Petits-Champs pour poser les bases d'un projet commun. Un calendrier a été établi pour mettre en œuvre ce rapprochement. L'heure est venue pour les royalistes de travailler ensemble au salut de la France.

Stéphane Blanchonnet,
Bernard Pascaud



CONSEIL NATIONAL

Le Conseil national du CRAF s'est réuni le 3 octobre. Son président, Olivier Perceval, y a exposé le bilan des actions menées au cours de l'année 2008-2009. Olivier a été reconduit dans ses fonctions, et ses choix, tant politiques qu'organisationnels, ont été validés. Nous ne manquerons pas de vous en donner les détails, mais nous pouvons d'ores et déjà dire que les décisions prises augurent une nouvelle année militante très réussie. ■

RENTÉE POLITIQUE

Près de quatre-vingts militants étaient présents pour la soirée de rentrée politique. Olivier Perceval, le secrétaire général du mouvement d'AF et président du Centre royaliste d'Action française, a présenté le programme politique de cette année. L'AF souhaite repartir à la conquête des lycées et des facultés pour inoculer l'antidote au poison de la pensée unique et amnésique diffusée par l'Édu-

cation dite nationale. Tous les militants sont conscients qu'il est nécessaire d'organiser la résistance nationale.

"Pas d'action sans doctrine, pas de doctrine sans action" : voilà qui est bien connu à l'AF. Aussi François Bel-Ker a-t-il présenté le programme de formation pour l'année. Trois vendredis soirs par mois seront consacrés à des conférences : le premier sur "les royalistes dans l'histoire de France", le deuxième sur des "questions d'actualité" et le troisième sur la "philosophie politique". Enfin, un vendredi soir par mois sera consacré à la formation militante.

Jean-Baptiste de l'Aviath, notre responsable militant, a présenté les différentes façons de s'engager. Les ventes à la criée, les collages, les tractages, les actions de terrain sont autant de possibilités de faire connaître ses idées !

À l'issue de cette chaleureuse réunion, tous ont trinqué à la santé du roi et de l'Action française. Les étudiants et les lycéens ont nombre de projets. L'AF continue le com-

bat national. Elle ne cessera de proclamer : "Pour que vive la France, vive le Roi !" ■

AF MEAUX

La section de Meaux s'est retrouvée, ce jeudi 1^{er} octobre, pour son pot de rentrée. Tous les nouveaux militants ont fait connaissance dans une ambiance conviviale. Certains ne pouvant être présents avaient adressé des mots d'amitié. Nous savons que nous pourrions compter sur eux la prochaine fois. Les soirées militantes vont reprendre et des cercles d'études pourraient voir le jour une fois par mois. Chacun est mobilisé pour des actions plus ponctuelles et est en mesure de contribuer aux actions parisiennes. La soirée s'est achevée par un collage dans les rues de la ville. Les nouvelles affiches d'AF y ont trouvé bonne place ! L'AF Meaux sera bien présente cette année pour aider notre pays à quitter l'impasse républicaine.

AF Meaux



Rentrée le 9 octobre

CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE

Président : Olivier Perceval
Secrétaire général : Romain Hellouin
Trésorier : Giovanni Castelluccio
Responsable opérationnel : François Bel-Ker
Communication externe : Jean de Chenon
Communication interne : Philippe Castelluccio, François Lamy
Coordination provinces : Philippe Castelluccio
Militantisme : Jean-Baptiste de l'Aviath
Formation : Olivier Perceval, Gérard Baudin, Erwan Bloüet, Marc Savina



BORDEAUX DÉJEUNER-DÉBAT

Réunion de rentrée suivie d'un déjeuner sous la présidence de Vincent Gaillère le vendredi

16 octobre, à 11 h 30, au restaurant Le Xaintraillies, 114 boulevard du maréchal Leclerc, Bordeaux.

Le professeur Charles Daney, ancien secrétaire de la Société de géographie, traitera du thème suivant : *Philippe Ariès, historien d'Action française, sa vie et son œuvre, vingt-cinq ans après son décès*. Le professeur Daney est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *l'Histoire de la Gironde, Une Enfance girondine et Arcachon sous Napoléon III*. Il dédicacera ses ouvrages. Livres neufs et anciens, journaux, stands divers.

* Participation : 24 euros par personne. Chèque à l'ordre de CAEC - CCP 15 503 63 W BOR ; inscription : CAEC, BP 80093, 33035 BORDEAUX CEDEX.

» MARIAGE

□ Nous avons appris avec plaisir le mariage de Raphaël Rivoal, fils de nos fidèles amis M. et M^{me} Bernard Rivoal, avec Mlle Pauline Massenet, célébré le 10 octobre en la cathédrale Notre-Dame de Nazareth à Orange. Nous adressons nos vives félicitations aux heureux parents et grands-parents, avec tous nos vœux de bonheur aux époux.

» DÉCÈS

□ Nous avons appris le décès, survenu le 15 juillet, de Bernard Delaporte, vieil abonné, ami fidèle du journal. Né en 1926, il ne manquait jamais de s'associer aux événements qui jalonnaient la vie de la famille royale. Mélomane, cet ancien élève de la Maîtrise Saint-Évode de la cathédrale de Rouen resta jusqu'au bout membre du Chœur de la cathédrale. Membre de la

Société des Amis des Monuments rouennais, il était familier de l'histoire et du patrimoine religieux de sa province et de sa ville. Nous prions M^{me} Delaporte, ses enfants et ses petits-enfants, de trouver dans ces quelques lignes le témoignage de ce souvenir. Nous les prions d'agréer aussi, avec nos condoléances, l'assurance de nos prières.

» MESSES

□ Messe pour le repos de l'âme de SM la reine Marie-Antoinette, guillotinée le 16 octobre 1793 : à Limoges le vendredi 16 octobre à 18 h 30 en l'église Saint-Pierre du Queyroi ; à Nice le dimanche 18 à 10 heures en la chapelle de la Visitation, place Sainte-Claire (*Fraternité Saint-Pie X, renseignements auprès de M. Thouvenet, 06 34 47 67 03*) ; à Paris le dimanche 18 à 15 h 15 place de la Concorde (*messe célébrée par l'abbé Néri*).

□ SAI la princesse Vinh Thuy vous prie de bien vouloir assister à la messe solennelle célébrée pour le repos de l'âme de l'empereur Bao-Daï par le recteur Bruno Cabanes-Bacou, le dimanche 25 octobre à 11 heures en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, Paris 7^e.

» RENDEZ-VOUS

□ Le Comité du souvenir franco-hongrois de la révolution hongroise de 1956 vous prie d'honorer de votre présence la Commémoration du 53^e anniversaire de la révolution hongroise de 1956, dimanche 18 octobre à 18 h 30 à l'Arc de Triomphe. Rassemblement à 18 heures devant l'entrée du passage souterrain entre l'avenue des Champs-Élysées et l'avenue de Friedland.

□ Le Mémorial des Rois vous convie solennellement à une

cérémonie à la mémoire de la princesse Mehranguiz Dolatshahi, ambassadrice du Shah, le mardi 20 octobre à 14 h 30, à l'occasion du premier anniversaire de sa disparition. Rendez-vous au cimetière du Montparnasse, 3 boulevard Edgar Quinet, Paris 14^e (1^{ère} Division, 2^e Section, 5 Est, 12 Sud, 138 P 2001). Tél. : 01 40 25 06 55 ; www.rex2000.fr

□ Catholiques pour les Libertés économiques : conférence-débat le lundi 9 novembre à 18 h 30, Salle de l'ASIEM, 6 rue Albert de Lapparent, Paris 7^e. M^{me} Anne Coffinier, présidente de la Fondation pour l'École, évoquera *La liberté pour les professeurs*.

□ L'ADMP commémore l'armistice de 1918 par un pèlerinage à Verdun le mardi 10 novembre. Renseignements : 01 43 87 58 48 ; admp@cegetel.net

UN PRINCE FRANÇAIS

Le roi qu'il faut à la France

Le prince Jean, duc de Vendôme, s'adresse en toute simplicité aux Français dans un livre paru le 7 octobre. Il rapporte quelques souvenirs personnels tout en abordant les multiples défis lancés à notre pays. Lequel peut redevenir « un modèle pour le monde » s'il suit l'exemple capétien.

Qui peut encore dire qu'être royaliste c'est être hors du temps ? Voilà que le futur chef de la Maison royale de France, le prince Jean, duc de Vendôme, s'adresse en toute simplicité aux Français, les entretenant de toutes les questions qui les touchent de près, sans jamais cesser pour autant de les replacer dans le cadre d'un grand dessein pour la France. En lisant les réponses précises et sans détours qu'il donne à Fabrice Madouas dans *Un Prince français*¹, nous nous sommes pris à penser que le roi qu'il se prépare à devenir, incarnant de par sa naissance la France, son passé, son présent, son avenir, serait magnifiquement, comme aurait dit Louis de Bonald, le « cœur » qui manque tant à notre pays, ce cœur de médiateur entre le temporel et le surnaturel, ce cœur de chair et d'amour lui permettant d'être « le prochain en général à l'égard de chaque homme en particulier ».

La formation d'un Capétien

Car le lecteur saisit dès l'abord que ce livre n'est pas un programme de candidat. Il ne promet pas la lune, il ne dit pas que la monarchie aurait des solutions automatiques aux problèmes contemporains. Il dit beaucoup plus que cela. Héritier de ceux qui ont fait la France, père de famille lui-même d'ici quelques mois, il prouve que la France, fille aînée de l'Église, peut redevenir « un modèle pour le monde » si elle suit l'exemple capétien - cet exemple d'union des Français autour de leur famille royale réalisant au long des âges avec beaucoup de patience, de prudence et de discernement l'œuvre toujours à recommencer qu'est notre pays. C'est lorsque ces liens se sont distendus que l'équilibre a été rompu et que sont apparues la compétition, la division, l'impatience, et l'incohérence avec des constitutions successives toujours inadaptées...

Que le prince Jean de France ait été formé à la patience et à la réflexion, l'évocation de ses années de jeunesse le prouve : l'école, ses distractions favorites, ses lectures, ses rêves d'enfant (d'enfant turbulent, nous apprend-il), ses vacances, son goût de la nature et les grands espaces, ses frères et sœurs, spécialement de François et Blanche, handicapés : « Je leur dois beaucoup... À leur contact, on s'oublie un peu soi-même et ça fait du bien. » Il dénonce alors « cette pseudo-science qui méconnaît l'humain en s'affranchissant de l'éthique » et qui débouche sur l'eugénisme... Occasion alors de définir la politique familiale, voire nataliste, dont la France aurait grand be-

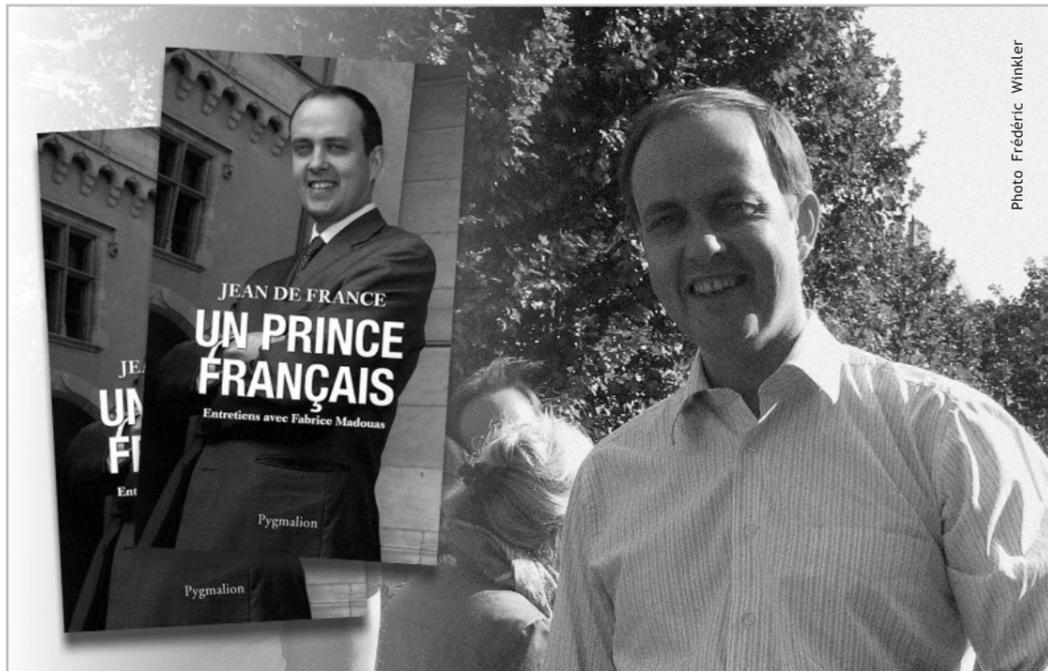


Photo Frédéric Winkler

soin, aidant les parents à surmonter les contraintes financières, sans soumettre les prestations accordées à condition des ressources.

Le prince évoque aussi le drame de la rupture de ses parents, le courage de sa mère, M^{me} la duchesse de Montpensier, le caractère de ses grands-parents le comte et la comtesse de Paris, les alliances européennes de sa famille, les grandes figures ayant marqué ses années de formation, Marthe Robin, Marcel Clément... Puis il en vient à ses études supérieures, philosophie, droit, économie, disciplines « complémentaires », en dépit de l'habitude qui se répand de négliger la culture générale...

À la rencontre des Français

De son séjour aux États-Unis, il a retenu que la formation française aujourd'hui risque trop de ne former que des spécialistes et, sous prétexte de mondialisation, de rejeter ce qui fait la spécificité de notre héritage parmi les nations. Le prince étend alors sa réflexion sur le rôle aujourd'hui trop grand de l'État dans l'éducation. Constat sévère : on n'apprend plus la langue française, et cela est « injuste et méprisant » à l'égard des nouveaux arrivants. Croit-on qu'on pourra les intégrer « sans leur inculquer ce qu'il y a de spécifique et d'universel dans notre culture » ? « On ne peut demander aux gens d'aimer un pays qui n'a plus de projet parce qu'il a nié son héritage. »

Après s'être consciencieusement formé, le prince, aujourd'hui, parle. Fabrice Madouas le pousse à aborder tous les sujets. Il n'évade aucune question, répondant toujours dans l'esprit de remédier au mal de la société actuelle. « Nous vivons dans une so-

ciété fermée. La multitude débouche sur la solitude. » Et la jeunesse est « désenchantée »...

Sa passion est « d'aller à la rencontre des Français ». « Les Français valent la peine qu'on se donne de la peine pour eux. » Il décrit alors ses voyages à travers la France où il rencontre des personnes très diverses et de tous horizons. Occasion de contact avec les forces vives du pays - culturelles, économiques, sociales, artistiques, religieuses. Occasion aussi de montrer son intérêt pour la protection de l'environnement et son souci constant de sauvegarder le patrimoine. Cette observation du « puzzle » que les Capétiens ont patiemment rassemblé pièce à pièce, enrichit sans cesse la réflexion du prince sur les réalités physiques et humaines, donc sur le génie de notre nation, pour laquelle il forme « un projet fondé sur deux mots : la justice et la confiance garanties par l'État, dans le respect des corps intermédiaires : famille, entreprise, association ; commune, ces "toutes petites communautés" dans lesquelles les hommes inscrivent leur vie, accomplissent leurs devoirs et finalement cherchent le bonheur ».

Prince chrétien et français

Petit-fils de saint Louis, il affirme que « si la justice est la première des fonctions régaliennes, c'est que le besoin de justice est la plus pressante nécessité du peuple », ce qui est impossible quand le droit est devenu d'une ridicule complexité et quand une explosion de la délinquance est sans cesse causée par la démission de l'école et de la famille.

En matière sociale il se réfère à la doctrine sociale de l'Église, à la *Lettre sur les ouvriers* d'Henri V, comte de Chambord, à

l'essai de son grand-père sur *Le Prolétariat*. Et à toute la tradition chrétienne dont la France est imprégnée depuis le baptême de Clovis. Il parle même de « complicité entre Dieu et la France » et place sous l'invocation divine son espérance pour porter son projet, bien persuadé que les hommes d'autres religions « ne nous reprochent pas d'être fidèles à notre vocation, mais d'y manquer ». Les catholiques ont une responsabilité sociale dans le cité temporelle, le prince les invite à ne pas y renoncer.

Petit-fils d'Henri IV, il respecte la pratique d'autres religions, mais, dit-il, « il ne s'agit pas d'une reconnaissance égalitaire de

toutes les religions qui diluerait la spécificité chrétienne et inviterait au relativisme ». D'ailleurs bien des musulmans « attendent de la France qu'elle reparle de Dieu ». Pour la France « le vrai danger, c'est le doute de soi ».

Rayonnement

En matière d'économie et de défense nationale le prince expose aussi des propositions avec une compétence remarquable. Il envisage alors la place de la France dans le concert des nations. Il n'admet pas la repentance, ni l'abandon de la souveraineté, il a vu dans ses voyages sur tous les continents ce qu'est encore le rayonnement de la France : « Le dernier siècle a démontré qu'il n'existe aucun autre pays que le nôtre pour défendre et animer l'idéal d'une véritable renaissance de l'Europe organisée en nations autour de valeurs et de principes d'action communs. Avec le ralliement de la France à l'idéologie "européiste" c'est l'Europe tout entière qui s'est trouvée abaissée et trahie dans ses espoirs de devenir un pôle actif d'influence dans le monde. Mais il n'est pas trop tard pour reprendre le cours de notre histoire. »

Oui, nous le reprendrons avec le prince Jean. La monarchie, démontre-t-il, est plus que jamais nécessaire dans les temps de crise, parce qu'elle a plus de souplesse que les politiciens « corsetés par leur idéologie », parce qu'elle a pour elle la stabilité et la durée, au-dessus de tout esprit de compétition partisane.

Les Français qui, nombreux, liront cet ouvrage, reprendront foi en la France, laquelle n'est point orpheline, mais pleinement comprise par un prince né pour la servir.

MICHEL FROMENTOUX

1 - Jean de France : Un prince français - Entretiens avec Fabrice Madouas ; Pygmalion, 240 p., 19,50 euros



» PIQUE-NIQUE ROYAL

Après leur mariage célébré à Senlis le prince Jean et la Princesse Philoména (photo ci-dessus) souhaitèrent remercier les volontaires mobilisés pour ce grand événement. Une rencontre pique-nique fut organisée sur l'herbe, place de Breteuil à Paris, le samedi 26 septembre.

Nos amis du Groupe d'Action royaliste eurent le grand plaisir d'être accueillis aux côtés de la duchesse de Vendôme durant le déjeuner. Le Prince leur exposa ses projets pour l'année 2010. Ils redécouvrirent ainsi les "chroniques du royaume de France" illustrant l'humilité de la famille de France et sa proximité avec le peuple. ■